HEBDOS /A

130e ANNÉE
NO 41
MERCREDI
2 FÉVRIER 1983
6 CAHIERS
66 PAGES
50¢

Le doyen des journaux français d'amérique.
130e anniversaire

le courrier DE SAINT-HYACINTHE

Hebdo de l'année au Canada

SOMMAIRE

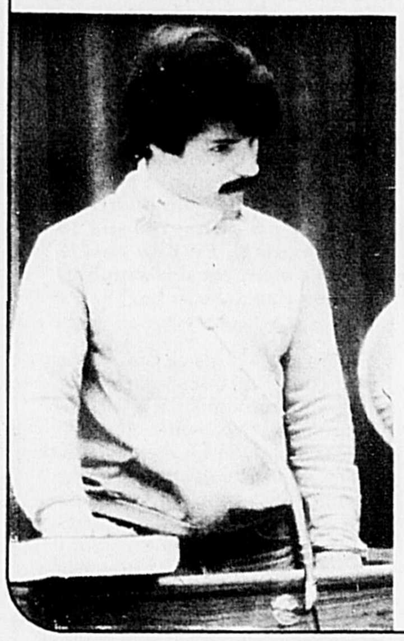
Annonces classées C-9 à C-14
Service des Loisirs B-12
Recettes C-2
Spectacles B-8 à B-10
Sports B-1 à B-4
Télévision C-4
Avis de décès C-14
Quelques pages C-5

Justice et faits divers

Un 'beach party'' qui tombe finalement à l'eau

L'arrivée impromptue des policiers a mis un terme à ce qui était un vrai "beach party" dans un bar du secteur La Providence. Il y avait même une piscine sur place.

Un suspect est arrêté pour vols "spéciaux"



Un suspect sérieux est entre les mains des policiers en rapport avec les vols rapportés dans les salles de toilette publiques de Saint-Hyacinthe.

Accusé de meurtre au 2e degré

Une sombre histoire de moeurs serait à l'origine du drame qui a causé la mort d'un homme, à Upton, il y a plusieurs mois. A l'issue de l'enquête du coroner, le suspect a été accusé de meurtre au deuxième degré et devra subir son procès.

Autres nouvelles

(page A-8 page A-9)

Front commun morcelé

Situation normale dans le secteur des affaires sociales

Lueur d'espoir de règlement dans d'autres secteurs

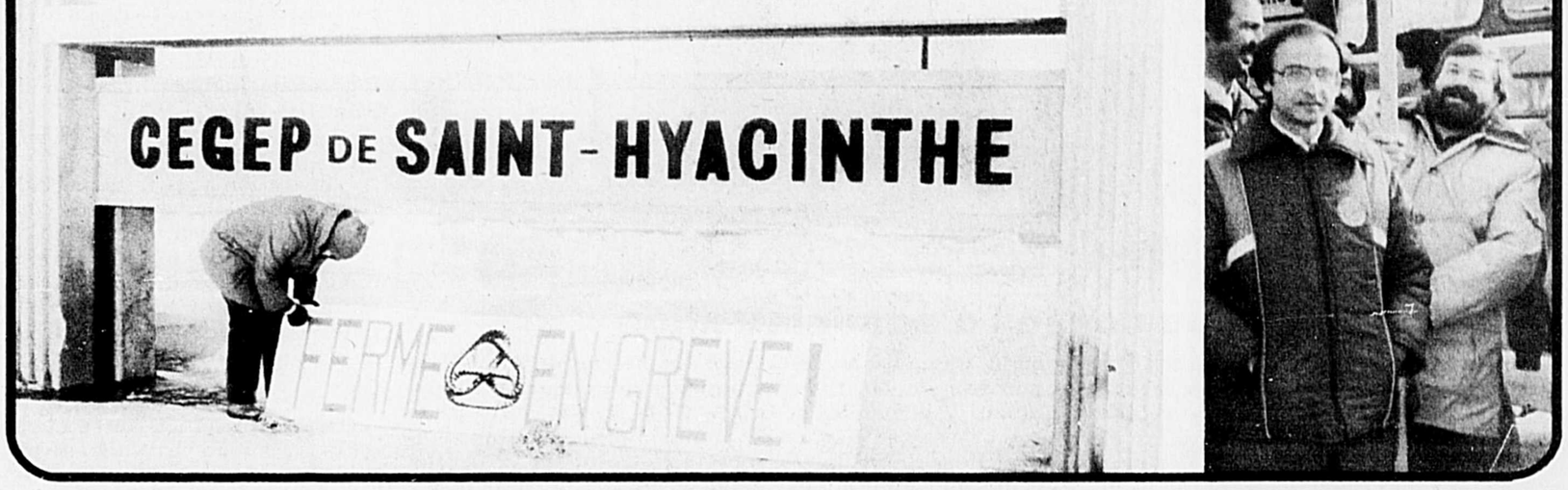
Les profs pourraient se retrouver isolés face au gouvernement

L'affrontement prévu entre le gouvernement et les employés du secteur public et para-public n'aura pas connu les déchirements craints de part et d'autre car l'entrée en grève des différents syndicats a été perturbée au moment capital, c'est-à-dire celui de l'entrée en grève des employés des Affaires sociales.

D'abord, plusieurs syndicats avaient voté contre cette grève illégale et il était déjà acquis que la situation ne serait pas aussi dramatique que prévu par certains. Ensuite, des ententes sectorielles ont permis de faire en sorte qu'une grande partie des employés des affaires sociales, notamment les infirmières, ont pu rentrer au travail sans y être obligés. Enfin, des déblocages sérieux ont été enregistrés auprès des syndicats, à l'exception notable de la CEQ, si bien que le front commun pourrait bien apprtenir au passé... encore que la décision finale de la Fédération des affaires sociales n'est pas connue.

Il y a grand risque que le secteur de l'éducation soit le seul à rester "dehors" face à un gouvernement qui ne semble pas pressé outre-mesure de discuter avec le fer de lance du mouvement.

Pour le point sur les différents secteurs, voir pages A-3 et A-5.





Cette semaine :

M. André Lepage, Steinberg-Des Cascades

C'est au tour de M. André Lepage, directeur du Steinberg au centre-ville de Saint-Hyacinthe, et à son équipe à recevoir l'hommage du journal. (page A-8)

S.D.I. :

Des pouvoirs élargis pour mieux servir l'économie

(page A-11)

Au tour de la J.O.C de se pencher sur les 18 à 25 ans

(page C-1)

À lire cette semaine

Une précision qui s'impose

En parlant d'initiatives dans le transport scolaire, la semaine dernière, il fallait bien comprendre que certains élèves doivent traverser des artères importantes où la circulation automobile est très dense. (page A-6)

Un autre candidat est connu

Il est presqu'assuré qu'il y aura élection au conseil de Saint-Hyacinthe le 6 mars puisqu'un deuxième candidat sérieux est sur les rangs. (A-2)

Endettement plus élevé qu'en moyenne

Bien que loin d'être la moins bien nantie, la ville de Saint-Hyacinthe possède un taux d'endettement plus élevé que la moyenne et les contribuables paient plus qu'ailleurs pour leur dette. (page A-6)

Une année pénible chez Griffin Steel

Après avoir connu une année difficile en 1982, les employés de la compagnie Griffin ne sont pas sortis du bois puisqu'ils doivent faire face à une situation pénible pour encore plusieurs semaines (page A-2)

Le nouveau territoire scolaire

Le ministère fait circuler des documents ayant trait aux nouveaux territoires de commission scolaire dont les limites sont calquées sur celles des municipalités régionales de comté. (page A-6)

Entraide : la fusion envisagée

Le principe d'un regroupement régional avec une ou plusieurs autres sociétés de la région a été accepté mais il y a loin de la coupe aux lèvres... (page A-5)



Un hiver sans neige ou presque

Ce qui n'a pas empêché Danielle Rainville, de la route rurale 1, à Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, de confectionner cet impressionnant bonhomme de neige qui mesure près de 15 pieds de haut. Comme quoi le manque de matière première n'arrête pas l'imagination fertile à qui sait se débrouiller...

Pour sa deuxième édition :

L'Olympiade industrielle étendue à tout le territoire de la M.R.C.

par PB

Il est capital que la population en général apprenne à mieux connaître les industries de la région et puisse en évaluer l'importance. C'est la raison pour laquelle le Club d'administration industrielle, chapitre de Saint-Hyacinthe, organise une deuxième Olympiade industrielle dont l'apothéose se déroulera le 15 avril 1983 par la proclamation des gagnants.

En annonçant la tenue de l'événement, la présidente du comité, Mme Sylvie L. Simoneau, a précisé que cet événement d'envergure se déroulerait sous la présidence d'honneur de M. Guy Desrosiers, directeur de la Corporation de promotion industrielle. Déplorant que les nouvelles au sujet des industries tournent toujours autour des grèves, des dificultés ou fermetures d'entreprises, elle a souhaité réaliser par l'olympiade une oeuvre d'éducation au sein de la population de la région.

Au chapitre de l'organisation proprement dite, M. Bernard Boyer, responsable du comité de sélection, a fait savoir que pour cette deuxième olympiade, le territoire couvert serait celui mis de l'avant par la MRC des Maskoutains. De plus, de nouvelles catégories ont été ajoutées car en plus d'accorder des médailles d'or, d'argent et de bronze dans les catégories normales de petites, moyennes et grandes entreprises, on a mis sur pied une catégorie pour les industries de service regroupant 25 employés et plus. De même, il y aura une catégorie "Elite" où se confronteront tous les médaillés d'or. Le gagnant d'une médaille d'or ne pourra revenir à la compétition qu'à la 4e olympiade suivant ce gain.

Les entreprises désireuses de participer à cette expérience devront remplir un questionnaire préparé spécialement à cet effet et permettant l'évaluation de plusieurs secteurs d'activités de l'entreprise. Le questionnaire devra être retourné le ou avant le 10 mars, au Club d'administration industrielle, casier postal 591, Saint-Hyacinthe, J2S 7C2.

Après examen, les lauréats seront connus au cours d'un souper spécial prévu pour le 15 avril et au cours duquel les responsables espèrent présenter un conférencier de poids sur les questions économqiues.



Au moment de la présentation de la deuxième Olympiade industrielle à l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe. Dans l'ordre habituel, M. Guy desrosiers, président d'honneur; le maire Rhéaume, Mme Sylvie L. Simoneau, présidente de l'Olympiade, et M. Raymond Dubé, président du Club d'administration industrielle.

ATTENTION

Profitez d'un rabais de 50 sous sur l'achat d'un billet pour la pièce "Faut Divorcer". Voir détails page C-8.

Sports

Sursis pour les Maskas

Des finales régionales en handball

(page B-3)

Du tennis de table...

(page B-4)

Nathalie et Bruno sont médaillés

(page B-1)

District numéro 10

Jacques Lévesque intéressé au poste ?

Par Alain Rodier

Un nouveau nom pourrait bien venir s'ajouter au cours des prochains jours à la maigre liste de prétendants à la succession du conseiller démissionnaire Roger Rivard dans le district électoral numéro 10 de la ville de Saint-Hyacinthe.

M. Jacques Lévesque, gérant des Galeries Saint-Hyacinthe, serait drôlement intéressé à faire le saut dans l'arène municipale et à en découdre, du même coup, avec Robert Rivard qui a annoncé, il y a deux semaines, sa candidature dans le quartier numéro 10.

M. Lévesque procéderait d'ailleurs ces jours-ci à des consultations avec des organisateurs du coin, question de s'assurer de leur support pour l'élection du 6 mars prochain et question aussi de bien identifier les problèmes et les besoins du quartier.

Rejoint par Le Courrier, M. Lévesque n'a pas fait mystère de ses intentions. Vrai qu'il étudie sérieusement la possibilité d'être candidat à l'élection. Vrai aussi que certains résidents du quartier l'ont approché pour combler le poste laissé vacant depuis le début janvier par Roger Rivard.

Mais, vendredi après-midi, M. Lévesque estimait qu'il était un peu tôt pour confirmer son entrée dans la bataille électorale. Son opération consultation n'était pas encore terminée, mais il admettait, du même souffle, que sa réponse "officielle" ne devrait pas tarder.

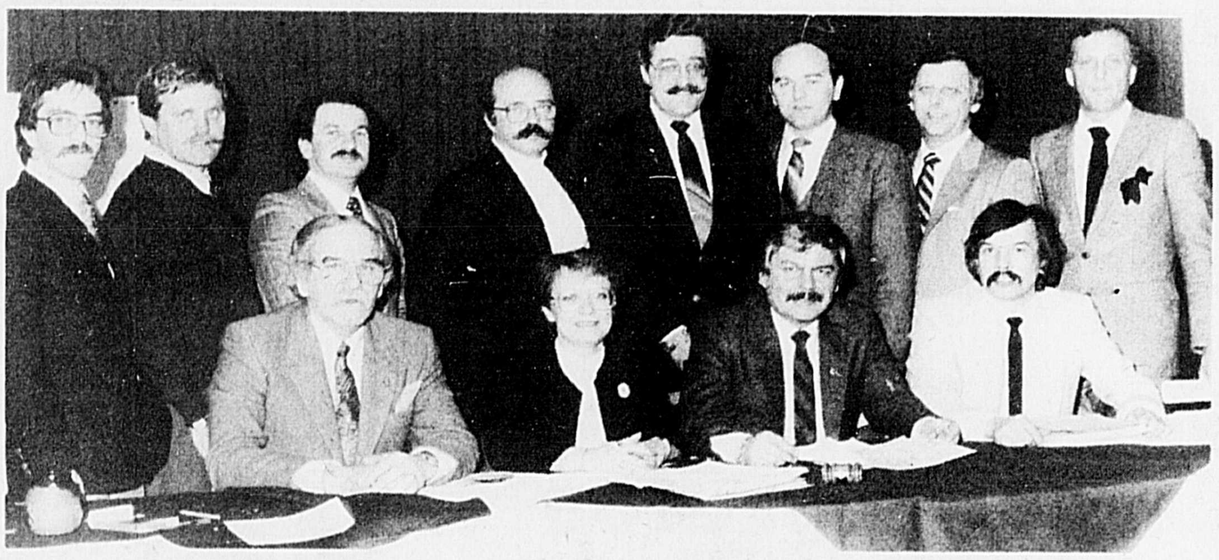
Ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'on chuchote, entre les branches, le nom de Jacques Lévesque comme prétendant à un poste de conseiller. En novembre 1980, on avait justement évoqué la possibilité qu'il défende la bannière de l'Action démocratique maskoutaine.

M. Lévesque ne s'en cache pas, il a un intérêt certain pour la chose municipale. "Ça fait tellement longtemps que j'ai été impliqué, soit comme fonctionnaire (animateur culturel) ou dans divers comités ad hoc, en plus de participer à la Chambre de commerce", laissera-t-il tomber en guise d'explications.



Jacques Lévesque

A noter que tout comme Robert Rivard, qui demeure dans le quartier Assomption, M. Lévesque n'est pas résident du district numéro 10, mais plutôt du quartier Sacré-Coeur. Mais cela ne devrait pas peser trop lourdement dans la balance. "Je connais très bien le quartier pour y avoir déjà résidé et pour y avoir travaillé depuis des années", rétorque-t-il à cet argument.



Nouveau conseil d'administration

La Plaza Maskoutaine vient de tenir son assemblée annuelle, au restaurant Chantecler de Saint-Hyacinthe. Il y fut question bien sûr de la Sidac centre-ville, des travaux majeurs prévus pour le printemps et que l'hiver trop clément retardera un peu, de demandes pour obtenir la gratuité du stationnement les jeudi et vendredi soirs, etc. On a aussi procédé à l'élection d'un nouveau conseil. Dans l'ordre, première rangée, Lorenzo Morier, directeur; Rose Saint-Pierre, secretaire-trésorière; P.-A. Hamel, président; André Brochu, 1er vice-président; deuxième rangée, Michel Labrie, J.-P. Martineau, Grégoire Bastien, directeurs; Bernard Sicotte, directeur général; Roland Paquette, Réal Bilodeau, Denis Préfontaine, directeurs; Jean-Marc Darsigny, 2e vice-président.

Information sur les coopératives

La direction des associations coopératives tiendra une soirée d'information le dimanche 6 février, à compter de 19 heures 30, au sous-sol de l'église Christ-Roi de Saint-Hyacinthe.

L'invitation a été faite par l'intermédiaire de la boulangerie coopérative "Syndicat ouvrier". Il y sera question des diverses formes connues de coopératisme. Une présentation audio-visuelle de 30 minutes sera suivie d'un forum et d'une période de questions.

C'est une invitation lancée à tous ceux et celles qui veulent en savoir plus sur une forme ou l'autre de coopératisme et son rôle dans le milieu.

RUMEURS DE MA VILLE

La grève du Front Commun n'a pas manqué de perturber la vie paisible et tranquille des Maskoutains. La vieille bougresse, qui suit de très près ce dossier, n'a pas manqué de faire le tour des diverses institutions touchées par le débrayage des syndiqués. Bien que les membres du S.E.R.Y. aient accepté les fondements d'une grève générale illimitée dans une proportion de plus de 87%, il n'en demeure pas moins qu'un nombre restreint d'enseignants se sont montrés le bout du nez sur les lignes de piquetage contrairement aux professeurs du Cégep qui affichent une présence plus qu'exemplaire à leur tâche de gréviste.

* * *

Bien que la grève des enseignants du Cégep ait paralysé cette institution d'enseignement au cours des derniers jours, les Maskoutains ont pu applaudir les prouesses des comédiens de "Pied de poule" qui ont présenté deux spectacles en terre maskoutaine. Conscients de la popularité de ce show, les professeurs ont voulu démontrer à tous que leur cible n'était pas la population. Avec un brin d'humour et une pointe d'ironie, les enseignants ont joint au programme un message informant les spectateurs des principales conséquences du décret gouvernemental ainsi qu'un relevé de quelques commentaires sur "Pied de poule", un relevé presqu'aussi drôle que le spectacle lui-même aux dires de plusieurs !

* * *

Il faut dire que la grève du Front commun, ou du moins la menace ou le spectre de la grève a engendré de nombreux à-côtés, si l'on peut dire, et dans divers milieux. Et pendant qu'on est dans les pieds (Pied de poule), disons que les policiers municipaux étaient sur un "pied d'alerte" lundi dernier, dans l'éventualité d'intervenir à la demande des milieux hospitaliers, entre autres, comme cela s'est déjà produit par le passé. Mais les choses s'étant passées comme elles se sont passées, ils ont plutôt fait le pied de grue...

* * *

Un autre qui doit perdre son latin, c'est le président de la CEQ (vous savez, l'homme à la faucille du caricaturiste Girerd), Yvon Charbonneau, face à la belle cohésion du Front commun. Pour M. Charbonneau, le Front commun demeure toujours aussi solide et on ne doit surtout pas parler d'effritement. Un qui doit rigoler, c'est le premier ministre Lévesque (et son dauphin Pierre-Marc Johnson) qui semble avoir bel et bien réussi son opération de division du Front commun. Les hôpitaux ont été peu touchés jusqu'à présent et ceux qui risquent de s'avérer les grands perdants de la cette bataille, ce sont les enseignants (et les professionnels) qui sont encore dans la rue. Une bien belle leçon de stratégie (un peu machiavélique tout ça) de la part de M. Lévesque et sa bande. Ou une belle "job de bras", pourrait-on penser dans le camp syndical. En tout cas, le galopin à René (et son dauphin) doit bien rire dans sa barbe.

* * *

Pour rester dans ce bon vieux Front commun, qui semble avoir bien du plomb dans l'aile (on demeure dans la gent ailée), on s'en voudrait d'oublier les employés de soutien de la Faculté de médecine vétérinaire. C'est un peu complexe de ce côté parce que ces syndiqués ne sont pas membres du Front commun, mais ils avaient décidé la semaine dernière de se joindre au mouvement de débrayage décrété par les centrales syndicales. Mais dans les autres universités, on n'était pas très friand à cette pensée, si bien que les gens de l'Université de Montréal se sont retrouvés seuls dans leur camp. On devait tenir une autre assemblée générale, mardi soir, pour savoir où on s'en va au juste. Même si elle en a vu d'autres, la vieille (qui a des lettres, la bougresse) en perd son latin.

La rentrée retardée

Un hiver bien pénible chez Griffin

Par Alain Rodier

La production est toujours au ralenti à l'usine Griffin Canada, de Saint-Hyacinthe, et ce n'est pas demain la veille que la compagnie rappellera au travail ses dizaines d'employés mis à pied depuis décembre dernier.

Non seulement la rentrée au travail n'aura pas lieu en février, comme on l'avait précédemment laissé entendre, mais tout indique qu'elle sera retardée jusqu'en avril prochain si les choses ne s'améliorent pas entre-temps à l'usine de la rue Brouillette.

Telle est du moins la mauvaise nouvelle qu'ont reçue ces jours derniers les quelque 120 travailleurs syndiqués frappés par la plus récente ronde de mises à pied, la troisième ronde à se produire en un peu plus d'un an à l'usine Griffin Canada (l'ex-Griffin Steel).

Selon le président du Syndicat des métallurgistes de Saint-Hyacinthe (CSD), Claude Richer, les mises à pied devraient se prolonger de huit à dix semaines additionnelles et elles pourraient même affecter certains des quelque 30 employés qui demeurent toujours au travail.

En fait, à l'heure actuelle, la seule production qui se poursuit à l'usine Griffin, c'est celle des sabots de freins (et cela 24 heures par jour). La production des roues de chemin de fer est paralysée depuis belle lurette, à cause bien sûr des difficultés de toutes sortes que rencontre l'industrie ferroviaire. Si bien que l'entreprise de Saint-Hyacithe serait aux prises avec un stock d'inventaire de plusieurs milliers de roues. Et la reprise qu'on fait miroiter depuis des mois tarde toujours à venir.

Mais si, chez Griffin, on a décidé de prolonger ces mises à pied, ce n'est pas à cause des inventaires "mais parce qu'il n'y a aucun débouché à l'heure actuelle", explique le directeur de l'usine de Saint-Hyacinthe, Jean-Marie Guertin. D'ailleurs, la compagnie aurait baissé son inventaire de moitié par rapport à l'an dernier.

Présentement, "on répond amplement aux besoins de l'industrie", ajoute M. Guertin en précisant au passage que la compagnie multiplie les efforts pour décrocher de nouveaux contrats. Mais la partie est loin d'être facile et l'entreprise connaît sa pire année depuis 1963, d'avouer ce dernier.

Possible qu'on rappelle les employés au travail avant avril et c'est pour cette raison qu'on n'a pas fixé de date définitive de retour, de façon à ne pas créer d'illusions chez les employés, fait valoir M. Guertin.

Pour compléter le tableau, la convention collective des syndiqués est arrivée à échéance et les travailleurs auront droit de grève à compter du 4 février.

Les dernières offres patronales avaient été rejetées, en décembre dernier, par une majorité de 98% des syndiqués qui avaient aussi accordé (par une majorité de 97%) à leurs négociateurs le mandat de déclencher la grève "au moment jugé opportun".

De ce côté là aussi, il y a des pépins. Les négociations sont au point mort depuis quelque temps, mais une nouvelle rencontre de pourparlers est prévue entre les deux parties pour cette même date du 4 février.

La bataille ne porte pas sur les questions salariales, les syndiqués étant prêts à se conformer aux recommandations du gouvernement fédéral et à se contenter des augmentations de 6% et 5%. On n'a vraiment pas le choix, semble-t-il, à cause justement des contrats du fédéral.

Mais les pourparlers achopperaient sérieusement sur la question de l'instauration du fonds de pension et sur le maintien de la clause d'ancienneté, deux items prioritaires pour le syndicat qui "veut protéger les plus vieux employés", de dire le président Richer.

L'hiver s'annonce donc bien long pour les employés de Griffin Canada. Et on se prend à prier pour que s'amorce enfin cette fameuse reprise dans le secteur ferroviaire !

Saint-Hyacinthe/Val-Monts

Demande d'admission pour septembre 83

Tous les élèves, qui fréquenteront une école sous la juridiction des commissions scolaires Saint-Hyacinthe et Val-Monts, doivent s'y inscrire avant le 1er mars 1983.

A moins de chagement prévu de la part des parents, tous les écoliers de maternelle à 5e année, qui fréquentent actuellement une école de ces deux commissions scolaires, seront admis dans la même école pour l'année scolaire 1983-1984. Les parents n'ont donc pas à renouveler la demande d'admission.

Toutefois, les élèves, qui ne fréquentent pas actuellement une école de Saint-Hyacinthe ou Val-Monts mais qui prévoient s'y inscrire pour septembre 1983, doivent faire une demande d'admission en s'adressant directement à l'école la plus près de leur domicile ou au centre administratif de l'une ou l'autre des deux commissions scolaires selon le cas.

Le certificat de naissance ou l'extrait de baptême sera exigé au moment de la demande d'admission ainsi qu'un document officiel où est inscrit le code permanent de l'écolier (bulletin scolaire).

Tous les enfants qui auront 5 ans avant le 1er octobre 1983 et qui fréquenteront pour la première fois la maternelle, devront se présenter avec leurs parents, à l'école la plus près de leur domicile, entre le 14 et le 25 février. Le certificat de naissance ou l'extrait de baptême de l'enfant sera exigé au moment de la demande d'admission.

Cependant, pour ce qui est des enfants du secteur Douville devant fréquenter la maternelle en septembre 1983, les parents sont invités à inscrire leur enfant à l'école Lafontaine, 350, rue Sainte-Marie, à Saint-Hyacinthe, et ce, dû à la surpopulation de la clientèle scolaire à l'école Douville.

Tous les parents concernés, qui seraient dans l'impossibilité de se rendre à l'école aux heures d'ouverture, sont priés de communiquer avec l'école afin de prendre rendez-vous.

PROVINCIAL

1723169	500 000$
723169	50 000$
23169	1 000$
3169	100$
169	25$
69	10$

MINI-LOTO

177992	50 000$
77992	5 000$
7992	250$
992	50$
92	5$

LOTO-PERFECTA 6/36

3-9-14-28-30-34
Le complémentaire : 11

MISE-TÔT

11-15-24-33

LOTO-PERFECTA 6/49

8-22-26-27-34-42
Le complémentaire : 14

SUPER LOTO
4 gros lots
1 000 000$
chacun

1031629
3690931
2680760
2031762

Pour chacun des 4 numéros ci-haut

6 derniers chiffres	50 000$
5 derniers chiffres	5 000$
4 derniers chiffres	500$
3 derniers chiffres	100$
2 derniers chiffres	10$

Lots de 100 000$
Numéros
non décomposables

383C961 - 793A564
723C183 - 293A423
663A879

TABAGIE SOLEIL Inc
2265, boul. Casavant
DÉPOSITAIRE
VALIDEZ CHEZ NOUS
7 JOURS
de 9 heures à 22 heures

20% de réduction dans toute la bijouterie
Alliances, bagues, horloges, bibelots, etc.
Voisin de l'Hôtel de Ville
775, rue Laframboise (coin Girouard)
Tél.: 773-1935
Bijouterie ANODOR Enr.
Plan mise de côté
Denis Petit, prop.
dépositaire des montres Seiko et Pulsar
Horloger diplômé
Soudure à l'or
sur place

Dr Luc Tétreault • Dr Marielle Tousignant • Dr Robert Théroux
— OPTOMÉTRISTES —
EXAMENS VISUELS
RÉÉDUCATION VISUELLE
LENTILLES DE CONTACT
MODÈLES VARIÉS DE LUNETTES
1525 Saint-Antoine, Saint-Hyacinthe 773-5555
Clinique optométrique de Saint-Hyacinthe

GAGNON & AUGUSTIN INC. ASSURANCES
COURTIERS D'ASSURANCES GÉNÉRALES
• Résidentiel
• Commercial
• Industriel
• Groupe
1705, rue Girouard Ouest
(coin Sainte-Anne) suite 101
Saint-Hyacinthe, Québec J2S 3A2
Etablie depuis 1944
Edifice Place D'Assurances
Tels 773-2567
Montréal Rive-Sud 467-5815

le courrier
DE SAINT-HYACINTHE

Dr Marc Cusson
OPTOMÉTRISTE
Examen de la vue
Verres de contact
Rééducation visuelle
1530, rue des Cascades
Saint-Hyacinthe
Tél.: 773-8118

Affaires sociales

Un "cadre de règlement" et la grève est suspendue

Par Alain Rodier

La grève générale prévue dans les établissements de santé et de services sociaux du Québec pourrait bien avoir duré ce que durent les roses. Ou reprendre de plus belle dans les prochaines heures.

La Fédération des Affaires sociales, qui représente près de 85 000 employés d'hôpitaux et des services sociaux, a décidé de suspendre le mouvement de débrayage général, suite à l'entente de principe qui est intervenue au cours des derniers jours.

Du même coup, les négociateurs de la FAS (CSN) ont recommandé l'acceptation de cette entente, recommandation qui a été toutefois entérinée par une mince majorité des membres du comité de négociation.

Le dernier mot, il devait appartenir aux délégués du Conseil fédéral de la FAS qui se réunissaient hier (mardi) et qui devaient décider de l'arrêt définitif ou de la reprise du mouvement de débrayage.

Mais, mardi matin, les choses étaient revenues à la normale dans le secteur des Affaires sociales. Tout le monde devait rentrer au boulot et les débrayages prévus pour le 1er février dans les centres d'accueil, les hôpitaux psychiatriques et ceux de soins prolongés étaient écartés.

Au moment d'aller sous presse, on disposait de bien peu de détails sur ce "cadre de règlement", comme on l'appelait à la FAS.

Il y aurait eu amélioration du côté de la protection du revenu des employés à temps partiel ainsi que la promesse d'une formule d'enrichissement pour la troisième année

(suite à la page C-5)



Alors que des ententes de dernière heure intervenaient entre Québec et les employés des Affaires sociales ou les fonctionnaires, il n'y avait toujours pas de règlement à l'horizon, mardi matin, avec les professionnels à l'emploi du gouvernement. Depuis jeudi dernier, les membres du SPGQ ont érigé des piquets de grève devant l'I.T.A.A. et ils étaient toujours en place hier. On attendait toujours un signal de Québec pour reprendre les pourparlers.

Entente à l'horizon pour les fonctionnaires

Par Alain Rodier

Les quelque 38 000 fonctionnaires à l'emploi du gouvernement du Québec ne participeront vraisemblablement pas à la ronde de débrayages enclenchés depuis la semaine dernière.

Une entente de principe serait finalement intervenue, dans la nuit de dimanche à lundi, entre le gouvernement québécois et le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec et la consigne de débrayage, déjà remise de mardi à mercredi, semblait définitivement suspendue hier.

Mardi matin, les instances du SFPQ étaient réunies à Québec et on se penchait sur les détails de cette entente de principe. On attendait toujours toutefois la confirmation de l'annulation des débrayages.

Pas facile d'obtenir des renseignements additionnels puisque les représentants régionaux du SFPQ étaient à Québec, question d'étudier cette fameuse entente et de statuer sur la suite des événements.

Possible qu'on procède au cours des prochains jours à une autre consultation auprès des membres du SFPQ au cours des prochains jours.

Fort possible aussi qu'on relègue aux oubliettes cette menace de débrayage suite aux résultats des assemblées générales tenues par le SFPQ, la semaine dernière. Le mandat de grève accordé au Syndicat était loin d'être mirobolant puisque seulement 56% des membres du SFPQ ont participé au vote et que 52% d'entre eux s'étaient prononcés en faveur du débrayage général. Suite aux résultats du scrutin, le SFPQ avait d'ailleurs reculé d'une journée son débrayage prévu pour mardi.

Dans la région de Saint-Hyacinthe, les résultats étaient loin d'être faramineux. Les membres de la section ouvriers auraient accordé par une bonne majorité leur appui à la grève, mais leurs collègues de la section fonctionnaires l'auraient écarté eux aussi par une confortable majorité. Impossible toutefois de connaître les résultats exacts puisque les porte-parole de la région étaient en réunion dès lundi.

On devrait connaître tous les détails de l'entente au cours des prochaines heures, ainsi que la stratégie qui sera observée par le SFPQ. Mais les premières informations en provenance de Québec, mardi matin, indiquaient que l'affaire était dans le sac à toutes fins utiles et qu'il n'y aurait pas de débrayage chez les fonctionnaires provinciaux.

Encore rien de réglé chez les professionnels

Par Alain Rodier

Si les dernières nouvelles qui parviennent de Québec semblent relativement optimistes dans le cas des fonctionnaires provinciaux, c'est loin d'être le même scénario en ce qui regarde les quelque 9 000 professionnels à l'emploi du gouvernement du Québec.

Lundi, en fin de soirée, il n'était toujours pas question de reprise des pourparlers entre les deux camps et la consigne du SPGQ était encore de poursuivre la grève générale amorcée jeudi dernier.

De retour d'une rencontre tenue à Longueuil, le porte-parole du SPGQ de la région, Louis Bernard, expliquait que "le mot d'ordre est de continuer à oeuvrer comme depuis le début". D'ailleurs, mardi matin, les lignes de piquetage étaient toujours en place devant l'I.T.A.A. de Saint-Hyacinthe. Et on avait bien peu d'indications sur d'éventuelles négociations au cours des prochaines heures.

Les professionnels, qui ont une entente de services avec la CEQ, demeuraient donc le seul groupe, avec les milieux de l'enseignement, à n'avoir pas encore entrepris de pourparlers (officiels) de dernière heure avec le gouvernement. Et Louis Bernard avouait "qu'on a un peu peur que le Front commun se divise, même si on nous a donné des garanties contraires ce matin (lundi)".

C'est depuis jeudi dernier que les professionnels se sont lancés dans le mouvement de débrayage, en même temps que les membres de la CEQ.

A Saint-Hyacinthe, les piquets de grève sont apparus devant l'I.T.A.A. où l'on retrouve un bon nombre des membres du SPGQ. Dans la région, on compte environ 90 professionnels qui occupent, entre autres, les fonctions d'agronome, d'agent de probation, d'ingénieur, d'agent de protection de l'environnement ou encore d'agent d'information.

Leur débrayage a été particulièrement ressenti à l'I.T.A.A., à la station de recherche agricole, au laboratoire de pathologie animale et dans tous les bureaux de renseignements agricoles.

Mais, il n'y a pas eu de pépin, semble-t-il, sur les lignes de piquetage. Tout s'est passé dans l'ordre, assure Louis Bernard, et on a laissé passer les travailleurs, membres d'autres syndicats.

Les raisons de la grogne des professionnels ? Même si la coupure de salaire de 20% (pour 3 mois) touche la majorité d'entre eux, ce n'est pas la principale cause de leur mécontentement, de dire M. Bernard.

Non, tout comme les enseignants, c'est la réduction du personnel qui semble une des principales pommes de discorde. Avec les nouvelles règles du jeu, le SPGQ s'attend pour l'année prochaine à la perte de 412 emplois sur un total de 8 680 environ.

Et il y a toute la question du statut et du respect qu'on leur accorde qui préoccupe les professionnels qui devraient "être plus valorisés dans ce Québec nouveau qu'on veut bâtir", laisse échapper Louis Bernard.

Pour l'instant toutefois, leurs désirs semblent rencontrer peu d'écho favorable à Québec. Mardi matin, il n'y avait toujours pas de reprise de discussions à l'horizon et les professionnels demeuraient les seuls, avec les enseignants, à participer aux débrayages.



Plus de 400 syndiqués à la manif

La grande manifestation organisée par le Front commun, samedi dernier, devant l'Assemblée nationale, aura attiré aux alentours de 35 000 syndiqués des secteurs public et parapublic. Et la région de Saint-Hyacinthe aura fourni un bon contingent de protestataires puisque plus de 400 personnes se sont engouffrées dans les 9 autobus qui se sont dirigés vers Québec, samedi matin. La grande majorité des manifestants était formée de syndiqués de la CSN et de la CEQ (les deux centrales les plus importantes dans la région), mais on comptait aussi des représentants de la FTQ et d'autres syndicats indépendants, comme les fonctionnaires ou les professionnels du gouvernement.

NOUS POUVONS VOUS OFFRIR

OBLIGATIONS À INTÉRÊT SEMI ANNUEL

ÉMISSIONS COURANTES POUR RAPPORTER 11½%

ÉMISSIONS ANTÉRIEURES POUR RAPPORTER 12%

Ces dernières obligations se vendent à escompte, elles sont cependant tout comme les autres, négociables en tout temps au prix du marché.

Autres renseignements sur demande

AUSSI

Commandes de Bourse exécutées aux conditions régulières

RENÉ DESJARDINS HÉLÈNE VIENS

1600 ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe 774-5316-17

Représentants de

GEOFFRION, LECLERC INC.,

Membres de l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs et des Bourses de Montréal, Toronto et Vancouver



LES CONDOMINIUMS La Réserve

15 BONNES RAISONS

d'en habiter un

1. - Un projet à occupation limitée: seulement 6 unités par immeuble dans un quadrilatère offrant un bon dégagement entre les immeubles et beaucoup d'espace vert aménagé.
2. - Généreuse dimensions de plancher avec un aménagement et une finition intérieure incomparables.
3. - Vastes espaces de rangement.
4. - Terrasse individuelle fermée donnant sur un jardin arrière avec piscine.
5. - Éclairage naturel sur 3 faces.
6. - Foyer.
7. - Système de fenêtres, de services et d'intercom vous garantissent la tranquilité et la sécurité.
8. - Une magnifique piscine entourée d'un élégant paysagement et aménagée pour y prendre un verre avec vos invités.
9. - Excellentes facilités de stationnement
10. - Une tranquilité assurée par notre clientèle de choix.
11. - Un voisinage sans pareil dans le chic quartier Bois-Joli, à proximité des centres d'achat et des services.
12. - Une vie sans problème: l'entretien et les services étant assurés par des professionnels.
13. - Éligible aux différentes subventions en vigueur.
14. - Une résidence de tout confort dont vous serez fier en plus de constituer un excellent placement (demandez les détails).
15. - Et je dis

Venez sur place, vous verrez

UNITÉ MODÈLE À VISITER
3275 Pratte, suite 101
DIMANCHE 6 FÉVRIER
de 14 heures à 16 heures
ou en tout temps sur rendez-vous

Pour informations
773-8358

LES CONSTRUCTIONS ROBIN Inc.
2200, rue Carillon,
Saint-Hyacinthe, J2S 7S9

éditorial

Ce n'est qu'un début...

Le mouvement syndical a rendu cette formule populaire au cours des dernières années. Mais cette fois, ce n'est pas un appel à continuer le combat qu'il faudrait entendre; il s'agit plutôt de faire entrer dans toute la problématique des relations de travail de nouvelles notions. Et parce que la résistance au changement déjà vécu dans la société a été et reste importante, nous avons vu la mise en place de mesures qui pourraient avoir des conséquences néfastes sur l'évolution sociale du Québec si elles ne sont pas corrigées dans le meilleur délai.

Au moment d'aller sous presse, le front commun n'est plus le bloc que le discours syndical nous disait qu'il devait être. D'ailleurs, il n'a jamais eu cette homogénéité et dès le départ, les circonstances entourant l'épreuve de force en préparation ont amené une bonne part des syndiqués à refuser le risque d'une explosion sociale.

La Fédération des affaires sociales a "présenté" des chiffres qui dégageaient de faibles majorités en faveur de la grève. Mais reportées dans leur cadre, ces majorités devenaient des minorités. Le point tournant cependant aura été, à quelques heures du déclenchement de l'arrêt de travail dans les hôpitaux, la décision d'une grande partie des infirmiers et infirmières, d'accepter l'ouverture qui leur était faite.

Le moment critique de l'entrée dans la danse des hôpitaux, moment qui devait entraîner une intervention rapide et musclée du gouvernement, a été retardé au point que même les syndicats de la FAS considèrent comme cadre de solution possible les ouvertures de dernière heure faite par le gouvernement.

En fait, c'est l'incertitude qui a remplacé la belle unanimité des derniers jours du côté syndical et chaque heure qui passe apporte son lot d'événements qui pourraient faire en sorte, en tout dernier lieu, que les premiers sortis soient les derniers rentrés !

Pas surprenant qu'il en soit ainsi. Non seulement à cause de l'appartenance même du milieu de l'éducation à une catégorie sociale mieux informée ou qui devrait l'être. Mais aussi parce que dans la démarche de l'Etat pour assainir les finances publiques, ils sont devenus, eux qui étaient les enfants pauvres du système il n'y a pas si longtemps, ceux qui ont le plus à perdre.

Et cela est vrai non seulement au niveau des avantages ou de ce que l'on peut classer dans cette catégorie. Mais aussi à celui de la charge de travail, des responsabilités et en tout dernier lieu de leur emploi même.

D'autant plus que la révolution informatique qui se dessine va frapper tôt ou tard le milieu de l'éducation... Et alors, avec des programmes personnalisés pour chaque étudiant, que deviendra la fameuse pédagogie traditionnelle ? A quoi serviront les professeurs ? Voilà des questions fondamentales auxquelles il faudra trouver des réponses satisfaisantes. Mais ce n'est pas par une grève illégale et illimitée que la question sera solutionnée. Au cas où ils n'en seraient pas conscients, les professeurs doivent réaliser rapidement que tous les arguments échangés de part et d'autre ne portent pas. Ils doivent savoir que la population en général attend que la situation revienne à la normale pour entreprendre ce changement auquel elle participera aussi.

Tout le reste n'est que discours pour intellectuels qui oublient trop souvent ce qui les sépare du "bas peuple".

Pierre Bornais

COMMENTAIRES

Chacun à sa place

Jusqu'à la Jeunesse Ouvrière Chrétienne qui se mêle de venir marcher sur le dangereux terrain de la crise économique, qui s'attache à vouloir lutter contre l'écoeurement que vivent plusieurs jeunes quotidiennement dans notre région ! De quoi se mêle-t-elle... diront les uns, la JOC ayant pour eux la pitoyable malchance d'avoir en soi une connotation religieuse qui l'handicape sérieusement du même coup.

Ces mêmes personnes oublient sans doute trop facilement que les injustices sociales, quelles qu'elles soient, n'ont pas cette faculté de choisir leurs victimes, s'abattant, en période de crise, sur les gens, sans égard à leur âge, leur sexe, leurs croyances. En menant une enquête sur la situation des 18-25 ans, les jeunes de la JOC n'ont pas le souci de démontrer quelle tranche de la population est la plus durement touchée par la crise. L'équipe de JOC de Saint-Hyacinthe, étant elle-même composée de jeunes, avec ou sans emploi, désire davantage identifier les besoins des jeunes.

Et là encore, on ne s'étendra pas sur la question des maigres revenus alloués à ceux et celles qui doivent avoir recours à l'Assistance sociale. C'est bien contre "l'écoeurement", conséquence de la crise, qu'on entend lutter.

Un mot bien dur que celui-là mais pourtant bien approprié quand on tente de décrire la situation vécue par les jeunes. La JOC qui connaît bien son monde, y ajoute les mots "isolement, insécurité" sans craindre de grossir les faits. Et plus d'une familles de la région pourrait aujourd'hui témoigner de la véracité de cette affirmation. Car, il faut bien se rendre à l'évidence, on n'en est plus aux premiers balbutiements lorsqu'on parle de la crise et de la façon dont plusieurs jeunes la vivent.

Plusieurs organismes, plusieurs bénévoles ont entrepris de soulager les misères, chacun à leur façon, avec les moyens qu'ils ont à bord.

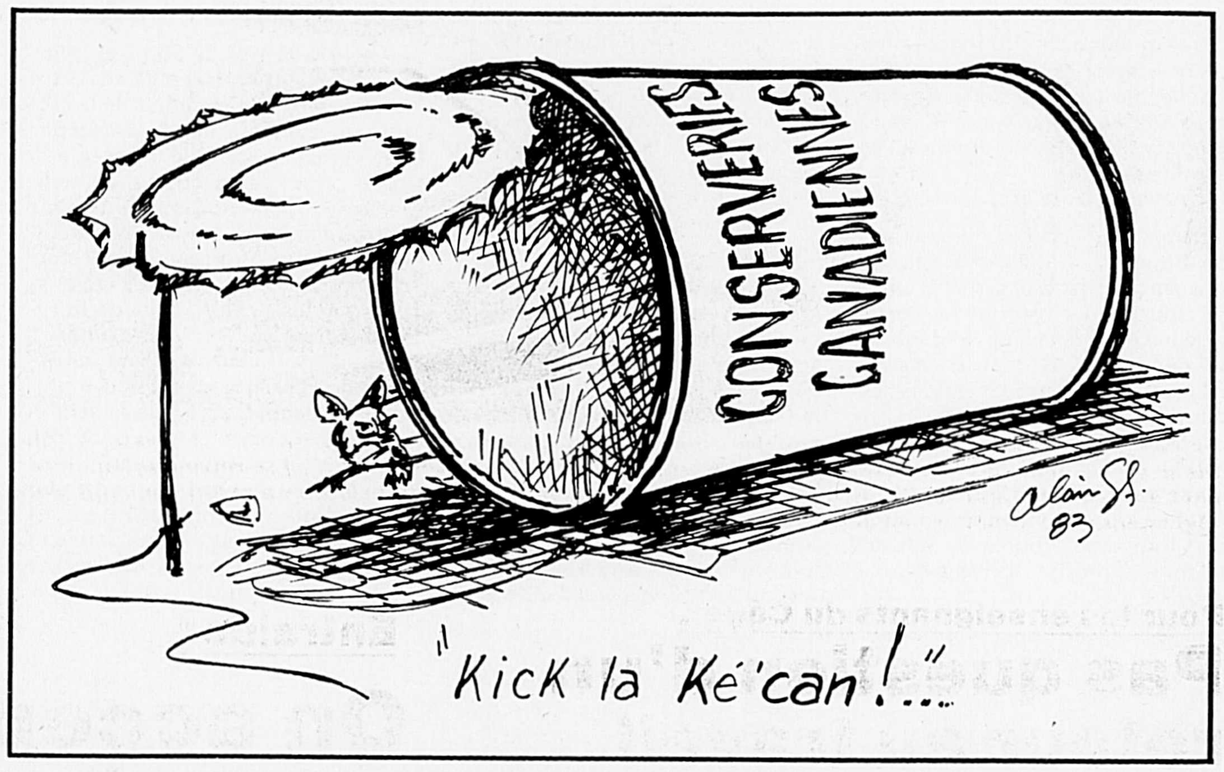
La Jeunesse ouvrière chrétienne occupe dans le débat une place peut-être plus importante que quiconque du seul fait qu'elle est de la base, que les jeunes qui la composent ont mené ensemble, par le passé, plusieurs actions qui s'inscrivent dans cette même ligne, et qu'on y vit une "solidarité" constante. Voilà... le mot est lâché... causons maintenant "solidarité" !

Les nombreux organismes de la région qui se sont préoccupés du sort des 18-25 ans et qui poursuivent leur action le font volontairement, bénévolement et ont découvert, dans leur rang, un grand désir de concertation. Soudaine, cette franche concertation mais non pas trop tardive, si l'on considère qu'il est encore temps d'agir.

Un fonctionnaire de la région maskoutaine aura bien illustré cet état de chose soulignant : "la crise aura au moins permis aux organismes de Saint-Hyacinthe de se parler... enfin". Voilà une constatation peut-être aberrante pour les observateurs qui regardent la scène de l'extérieur mais il y a là de quoi se réjouir chez les organismes eux-mêmes et chez tous ceux et celles qui feront appel à leurs services.

Les organismes du milieu ont franchi un grand pas. Et les jeunes de la JOC, si la communication se poursuit, devraient amener de l'eau au moulin, et qui sait, peut-être jeter les bases de quelques élements de solution. Chacun a sa place...

Marielle Raîche-Lefebvre



lettres OUVERTES

Connerie conservatrice

Encore une fois le Parti Conservateur a réussi à se nuire à lui-même. En effet, les événements survenus à Winnipeg en fin de semaine ont démontré le vrai visage du parti : un nid de coupe-gorges.

Militant depuis longtemps dans le Parti, j'ai même travaillé bénévolement lors des deux dernières élections (79 et 80); cependant, je puis vous assurer que maintenant j'ai presque honte de m'afficher comme Conservateur.

M. Clark est un type honnête, sincère et travailleur. Il a bien fait quelques erreurs, et c'est normal; qui n'en a jamais fait d'erreurs ?

L'histoire du Parti est remplie de choses du genre; qu'on se souvienne des Diefenbaker, Stanfield, Wagner qui ont tous été victimes des mêmes conspirations. En terminant, j'espère, contrairement à plusieurs autres, que Brian Mulroney devienne le prochain chef du P.C.; en effet, il pourra alors subir le même sort qu'il a fait subir à Claude Wagner et qu'il est en train de faire subir à Joe Clark; ce ne sera que lui rendre la monnaie de sa pièce.

J.-Guy Francoeur

Initiation Aramis

Frères Aramis, malgré certaines rumeurs qui circulent, l'initiation aura lieu quand même, le 13 février 1983, ainsi que les soirées du 12 février, 13 et 19 février.

Donc, n'oubliez pas de renouveler votre carte.

La Nouvelle Direction

Pourquoi j'appuie le Front Commun

Parce que je dis Non à la politique des contrats déchirés, des décisions unilatérales, de la destruction de la démocratie au Québec, de l'usage de la légalité au service de l'illégitimité, des tactiques de division des travailleurs et travailleuses québécoises, des menaces de répression judiciaire, etc...

Parce que je dis Non à la politique de l'appauvrissement des travailleurs et travailleuses de la province. Alors que les employés de l'État fédéral s'enrichissent (politique du 5% et du 6%), ceux du gouvernement péquiste dépérissent, ce qui n'empêche pas notre ténor Bérubé d'entonner publiquement l'air de La vie est belle. L'exemple est suivi : le secteur privé négocie ou renégocie à la baisse. Le secteur des travailleurs et travailleuses non syndiqué(e)s, déjà durement éprouvé par l'arbitraire patronal, n'y échappe pas : de nombreuses lettres publiées dans nos media d'information le confirment. Quant à ceux et celles qui sont sans travail, rien n'est fait pour leur en assurer un.

Parce que je dis Non à la déqualification des services publics, et à leur diminution. Les conséquences de la coupure de ces services sont intolérables pour toute la population, désastreuses pour les plus démunis de notre société, chômeurs, assistés sociaux réduits à la détresse physique ou morale. Non au discours péquiste mensonger qui affirme agir au nom du bien commun et sabre dans les services dus à tous les citoyens et citoyennes du Québec.

Parce que je dis Non à la dictature gouvernementale, adéquatement symbolisée au Québec par René Lévesque. Le roi ne négocie pas avec ses sujets, son gouvernement décrète (loi 105) les conditions de travail de ses employé(e)s. Il couvre de ridicule l'Assemblée Nationale du Québec en l'appelant à se prononcer à toute vapeur sur un dossier difficile et comportant plusieurs milliers de pages. Non à la ruine de la crédibilité de nos institutions.

Parce que je dis Non à la propagande monstrueuse du gouvernement contre ses employé(e)s. Si seulement il avait déployé une fraction de cet effort publicitaire gigantesque contre le gouvernement fédéral durant la période référendaire ! Et aujourd'hui, où sont les pages publicitaires dans les media pour combattre les politiques centralisatrices d'Ottawa ? Le gouvernement du parti québécois se déchaîne contre le syndicalisme de ses employé(e)s avec une dureté sans précédent. Quel contraste avec la mollesse, l'insignifiance de son opposition au gouvernement Trudeau.

Le Front Commun prend le train qui avance, pas celui qui recule, et ses dirigeants syndicaux ne trompent pas, eux, les travailleurs et travailleuses du Québec.

Madeleine Desjardins-Venne

Dilemne sibérien

Certains croient que le droit de grève exercé en ce moment par le Front Commun CSN, CEQ, FTQ est immoral, odieux, dégradant, inutile.

Pour ceux qui l'exercent, il en est tout autrement.

Comment réagir à ce qu'offre le gouvernement : une sécurité d'emploi diminuée ou perdue, une tâche accrue, des droits syndicaux bafoués, le droit de négociation renié, des salaires baissés ?

Que penser des conséquences désastreuses qu'entraînent de telles offres : la détérioration et la déstabilisation de services à la population jugés primordiaux : santé, éducation ?

A-t-on le choix de ne pas manifester notre désaccord devant ce qui est un véritable recul social et historique ? A-t-on le droit de rester indifférents, silencieux, inactifs ? Jusqu'ici les moyens de pression utilisés se sont avérés inefficaces, il n'en reste qu'un : La Grève.

Il ne sera pas dit que tout n'aura pas été tenté pour faire reconnaître des droits jugés fondamentaux.

On se retrouve dans la situation du pêcheur sibérien : lorsqu'il tombe à l'eau en hiver, deux choix s'offrent à lui : ne pas se débattre et mourir par hypothermie; essayer de sortir de l'eau et mourir aussi au bout d'une minute — la température extérieure étant trop basse.

On dit que le pêcheur sibérien tente, dans tous les cas, de sortir de l'eau.

Nicole Richard, Saint-Antoine

le courrier DE SAINT-HYACINTHE

FONDÉ EN 1853

Hebdomadaire imprimé et publié à Saint-Hyacinthe le mercredi matin de chaque semaine par **La Cie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe Ltée,** sise au 655 de la rue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe, C.P. 340, J2S 5G4.

ABC Hebdos A Weeklies Atelier syndique Les Hebdos régionaux H Association des éditeurs de la presse hebdomadaire régionale francophone

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec (c) 239971

Abonnement: Camelot: 50¢ la semaine - 25$ par année.
Poste: Au Canada 25$ par année
aux Etats-Unis 50$ par année

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 0418

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

Président: Denis Chartier
Directeur et rédacteur en chef: Pierre Bornais

Journalistes: Marielle Raîche, Louise Lamothe, Alain Rodier
Paul-Henri Frenière, J.-Marie Fontaine (sport)
Louis Norris (sp. sports)

Collaborateurs: Juliette Lassonde (recettes)
Gabriel Meunier (Acton Vale)
Anita D. Paquette Saint-Césaire (469-2841)
Rougemont - Marieville

Photographe: Raymond Bélanger
Directeur de la publicité: Réal Brodeur
Publicitaires: Paul Paradis, Norbert St-Martin, Gérard Leblanc
Graphiste: Guillaume Bédard
Directeur du tirage: Luc Sylvestre

N.D.L.R.:

Le Courrier publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs sur des sujets d'intérêt général, en accordant cependant une attention spéciale aux questions locales et régionales. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit aussi donner les informations relatives à son nom au complet, adresse et numéro de téléphone afin de faciliter toute communication si nécessaire. Le Courrier se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Faire parvenir toute correspondance à: Lettres ouvertes, C.P. 340, Saint-Hyacinthe, J2S 5G4.

Effritement du Front Commun

Les enseignants se retrouvent seuls face au gouvernement !

par Louise Lamothe

Au moment d'aller sous presse, aucune entente de principe, aucun cadre de règlement n'est intervenu entre la Centrale de l'Enseignement du Québec et le gouvernement, suite aux discussions qui ont été amorcées lundi soir, à Québec, par les négociateurs de la partie syndicale, Gilles Lavoie, et de la partie patronale, Lucien Bouchard. La presque totalité des écoles élémentaires et secondaires du Québec, y compris celles des territoires des commissions scolaires Saint-Hyacinthe, Val-Monts, Argile Bleue et régionale de l'Yamaska demeureront fermées jusqu'à nouvel ordre.

Compte tenu des derniers développements survenus au cours de la fin de semaine et de la journée de lundi, le gouvernement Lévesque semble avoir atteint son objectif, soit d'isoler les 70 000 enseignants dans le présent affrontement du reste des membres du Front Commun. Les ententes de principe qui sont survenues entre les divers syndicats affiliés au Front Commun, et surtout, le règlement qui a été annoncé lundi soir par les dirigeants de la FAS et le gouvernement, n'ont sûrement pas manqué de faire réfléchir les enseignants qui se retrouvent maintenant seuls, avec les professionnels du gouvernement, sur la première ligne de feu !

Commentant les derniers événements, le président de la CEQ, Yvon Charbonneau, a déclaré que le but ultime du Front Commun est d'arriver à un règlement pour toutes les parties, mais que ce n'est pas dit que les groupes doivent trouver un règlement en même temps. "Le Front Commun, a ajouté M. Charbonneau, n'est pas un front militaire mais une structure très souple devant permettre aux objectifs d'évoluer selon la nature des mandats et des enjeux".

Selon le président du Syndicat des enseignants Richelieu-Yamaska, Claude Bourdon, " le moral des troupes est à son meilleur et la mobilisation des membres est très forte bien que le nombre des piqueteurs soit réduit. Ce qui importe maintenant pour les enseignants, c'est que les écoles demeurent fermées et qu'aucun membre du S.E.R.Y. ne se présente au travail".

Depuis le déclenchement de la grève jeudi dernier, les dirigeants du Syndicat des enseignants Richelieu-Yamaska ont organisé deux réunions d'information à l'intention de leurs membres, soit les jeudi 26 et lundi 31 janvier, au Brazier, à Sainte-Madeleine et comptent en prévoir une autre le lundi 7 février si aucun règlement ne survient au cours des prochains jours entre la CEQ et le gouvernement. De plus, le local de grève du S.E.R.Y., en l'occurence le Club Nautique de Saint-Hyacinthe, demeure un endroit fort achalandé par les temps qui courent. Diverses activités sont prévues à cet endroit, à l'intention des syndiqués d'ici la fin du débrayage. C'est le cas de la journée thématique sur les conditions des femmes syndiquées qui aura lieu le jeudi 3 février.

Commentant le succès de la manifestation de samedi dernier sur la colline parlementaire, à Québec, le président du Syndicat des enseignants a déclaré que quelque 300 enseignants de la région se sont rendus dans la vieille capitale et ont pris part à la manifestation en compagnie des milliers d'autres syndiqués du Front Commun.

Bien que la fermeture des écoles ait causé certains inconvénients à quelques parents, les dirigeants des quatre commissions scolaire de la région n'ont pas eu à déplorer d'incident majeur jusqu'à maintenant. Du côté de la régionale de l'Yamaska, seuls les enseignants ne sont pas entrés au travail depuis le début du conflit, les employés de soutien et les professionnels non enseignants ayant rejeté la possibilité d'un débrayage à l'occasion d'une assemblée générale. L'école Casavant et la polyvalente Hyacinthe-Delorme demeurent les endroits de prédilection pour les enseignants du S.E.R.Y. qui comptent, à partir d'aujourd'hui (mercredi) intensifier leur travail sur les lignes de piquetage.

Bien que plusieurs observateurs croient que les pourparlers seront longs et ardus entre la CEQ et la partie patronale, il y a peu de chance que le gouvernement ait recours à une loi spéciale dans les prochains jours forçant le retour au travail des syndiqués du secteur de l'éducation. Du côté des enseignants, on se dit prêt à lutter le temps qu'il faudra pour obtenir des conditions de travail décentes.



Depuis jeudi dernier, les enseignants des commissions scolaires Saint-Hyacinthe, Val-Monts, Argile Bleue et régionale de l'Yamaska ont déserté leur poste. Les membres de la CEQ se retrouvent maintenant seuls sur la ligne de feu, la presque totalité des membres du Front Commun ayant convenu d'un règlement avec le gouvernement.

Un "cadre de règlement"...

(suite de la page C-3)

de la convention. Le gouvernement aurait aussi convenu de créer des comités paritaires pour fouiller des questions comme celle de la qualité des soins ou des changements technologiques.

Personne ne pouvait présumer de la tournure des événements, mais les échos en provenance de Québec se voulaient optimistes et on avait bon espoir d'écarter définitivement toute menace de nouveaux débrayages.

Le calme plat dans la région

Si les délégués de la FAS entérinent cet accord de principe, le mouvement de débrayage, qui a paralysé lundi une cinquantaine d'hôpitaux, aura créé bien peu de remous dans la région de Saint-Hyacinthe.

Le seul syndicat de la FAS qui aura participé à la grève aura été celui des employés du CSS Richelieu qui ont débrayé, comme prévu, vendredi dernier.

Du côté de l'hôpital Honoré-Mercier, les infirmières et infirmiers, qui s'étaient prononcés pour la grève, n'ont pas débrayé comme on le prévoyait, lundi dernier. On avait décidé de réévaluer la situation, en assemblée générale, lundi soir. On ignore les résultats de cette réévaluation. Quant aux employés généraux, on s'en souviendra, ils avaient écarté, par une mince majorité, le recours à la grève.

L'administration de l'hôpital s'était toutefois préparée au pire et le taux d'occupation au centre hospitalier n'était plus que de 62% mardi matin, comparativement à 90% vendredi, d'expliquer le directeur général adjoint, Réal Rousseau. Les employés cadres devaient être prêts à prendre la relève, si la grève éclatait, semble-t-il.

Le calme plat aussi à l'Hôtel-Dieu où tant les employés généraux (FAS-CSN) que les infirmières (membres de la FQII) avaient refusé à de fortes majorités de se lancer dans la ronde des débrayages.

Lundi soir, les infirmières se prononcaient d'ailleurs en faveur de l'entente négociée ces derniers jours entre la FQII et le gouvernement. Le résultat du vote : 23 pour l'entente et 3 contre. Une participation donc d'une vingtaine de membres seulement sur une possibilité d'une centaine.

Quant aux syndiqués des Pavillons Bois-Joli et du Centre d'accueil Rouville (à Marieville), qui s'étaient déclarés en faveur de la grève par de fortes majorités (unanimité aux Pavillons), ils devaient théoriquement débrayer mardi seulement... avant que ne soit suspendu le mouvement de débrayage par la FAS.

Ne reste donc plus qu'à attendre le verdict des délégués de la FAS. Un verdict qui pourrait bien se solder par la fin des débrayages dans le secteur hospitalier, compte tenu des mandats relativement peu élevés de la FAS. Et un verdict qui pourrait bien isoler davantage les enseignants et les professionnels du gouvernement, même si la CSN et la FTQ ont dit que l'acceptation des offres finales était conditionnelle à une reprise des pourparlers entre Québec et la CEQ.

Semaine de la canne blanche

La cécité, ça regarde tout le monde !

Cette année, la Semaine de la canne blanche se tiendra du 6 au 13 février, sous l'égide de l'Institut national canadien pour les aveugles (I.N.C.A.) et du Conseil canadien des aveugles.

Un des objectifs de l'I.N.C.A., organisme sans but lucratif fondé en 1918, est de voir au mieux-être des personnes aveugles et cet organisme profite de l'occasion pour rappeler à la population quelques-uns des services offerts par cet organisme.

Dans le but de répondre à un besoin de lecture manifesté par les personnes aveugles incapables de lire le caractère script ou le braille, l'I.N.C.A. est le pionnier de l'enregistrement de livres sur cassettes. Sa bibliothèque sonore à caractère récréatif, compte plus de 900 titres, principalement des romans; la collection se complète par des ouvrages de tous genres. De plus, l'Institut distribue mensuellement des enregistrements de certains périodiques tels Sélection du Reader's Digest et l'Actualité.

Au Québec, plus de 1 900 personnes aveugles bénéficient de ce service. L'I.N.C.A. fournit gratuitement un magnétophone et l'abonné reçoit ses livres-parlés par la poste. Enfin, ce service transcrit en braille des partitions de musique sur demande. Il est intéressant de noter que c'est le seul service capable de répondre aux besoins des musiciens aveugles du Canada.

De plus, par le truchement de son service de main-d'oeuvre, l'I.N.C.A. aide également les personnes visuellement handicapée à trouver un emploi lucratif sur le marché du travail. Les conseillers en main-d'oeuvre étudient continuellement les possibilités d'emploi dans différents domaines et offrent à leurs clients des postes compatibles avec leurs aptitudes.

L'I.N.C.A., dans sa nouvelle orientation 1982, axe de plus ses efforts vers l'information du public, la prévention de la cécité, les services communautaires et la représentation.

Pour les personnes désirant de plus amples renseignements, le personnel de cet organisme se fera un plaisir de répondre à toutes les questions. On peut communiquer avec l'I.N.C.A., en composant le 931-7221, à Montréal.

Pour les enseignants du Cégep

Pas question d'un retour au travail dans l'immédiat

Par M. R.-L.

Aucun développement majeur n'étant intervenu à la table de l'Education, les enseignants du Cégep de Saint-Hyacinthe, membres de la FNEQ, n'entrevoient pas de retour possible au travail d'ici la fin de la présente semaine. "Si d'ici là, on retourne en assemblée générale, ce sera dans le seul but d'informer les membres des contacts qui se font afin d'en venir à de vraies négociations", de mentionner un porte-parole des enseignants, rejoint mardi, juste avant d'aller sous presse.

Contrairement à la rumeur qui veut, qu'ailleurs en province, on ait du mal à maintenir la solidarité chez les enseignants de certains cégeps en ce qui a trait à la vigueur des lignes de piquetage, à Saint-Hyacinthe, on n'est bien loin de connaître ce genre de difficultés. Il semble, en effet, que jusqu'ici, on ait obtenu la participation des membres des syndicats du Cégep dans la large proportion de 85% sur les lignes de piquetage, dressées depuis mercredi dernier... "les lignes de piquetage sont aussi fortes aujourd'hui qu'elles l'étaient hier".

Bien que le gouvernement invite présentement les enseignants à retourner au travail en précisant que les offres suivront, les enseignants du Cégep semblent peu portés à croire à cette soudaine "ouverture" à de franches négociations. Les positions des enseignants du Cégep de Saint-Hyacinthe demeurent fermes et le moral des troupes n'a rien perdu de sa vitalité.

Les lignes de piquetage demeureront "serrées" au Cégep de Saint-Hyacinthe et on continuera, dans les jours qui viennent, à bloquer tant le secteur régulier que celui de l'éducation des adultes.

Entraide :

On accepte le principe d'une régionalisation

par PB

Le plan de régionalisation dévoilé il y a deux semaines par la Fédération des sociétés d'entraide économique a fait l'objet d'un accord de principe à la Société de Saint-Hyacinthe de sorte que cette dernière se retrouve au nombre des 45 sur les 51 qui ont accepté cette mesure présentée comme essentielle à la survie et au développement du mouvement.

Pour le moment, il serait question d'une fusion avec la Société de Rouville, laquelle est deux fois plus importante que Saint-Hyacinthe (30 millions $ d'actif). Mais un regroupement plus large ne serait pas écarté non plus selon certaines informations.

Pour sa part, M. Avoine, président de la société maskoutaine, a clairement indiqué que cet accord de principe devait être suivi d'une étude approfondie des modalités d'application avant de prendre une décision finale. D'ailleurs, on espère présenter quelque chose de concret à l'occasion de l'assemblée des membres prévue pour le mois d'avril. Il importe selon le président de bien y regarder pour éviter de mettre en place une super-structure qui n'apporterait rien de neuf mais de nombreux problèmes.

Club de collectionneurs de macarons

Toutes les personnes, intéressées à former un club de collectionneurs de macarons, sont invitées à communiquer avec M. Paul Morrisseau (2 010, rue St-Pierre, J2T 4R7), en composant le numéro 774-4781.

trans-action
IMMEUBLES TANGUAY Inc.
COURTIER depuis 1958
773-8424
3995, boul. Laurier
Saint-Hyacinthe
Le groupe de courtiers indépendants le plus important au Québec

No. 527

Une très belle maison secteur Douville, près de l'église, modèle split-level avec terrain très paysagé 100x100. Une pièce pouvant être aménagée pour bureau ou local commercial.



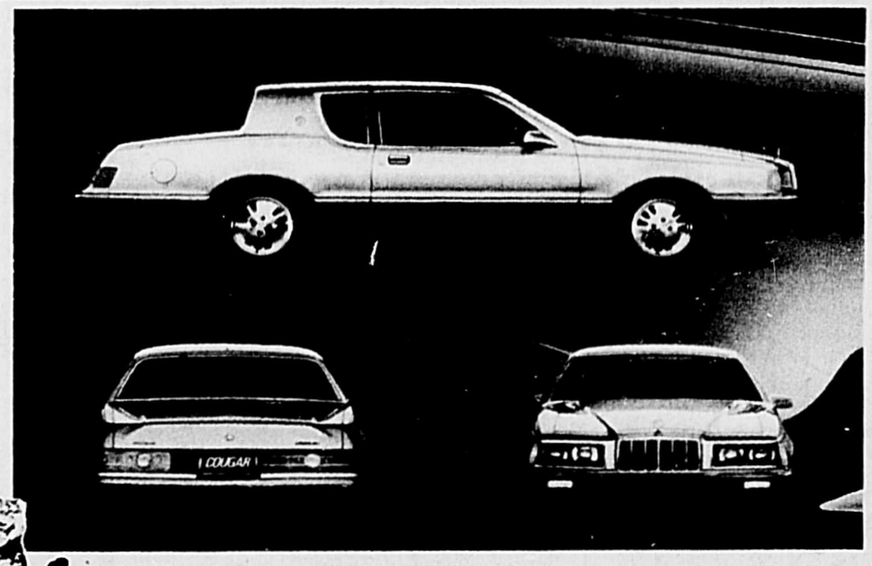


No. 522

Cottage rénové 7½ pièces avec garage près de l'école, de l'église et des loisirs. Taxes $714.33 possibilité de financement 1 an 10½%, 2 ans 11%, 3 ans 11¾%

Pour la vente ou l'achat d'une propriété, faites nous confiance.
Bureau établi à Saint-Hyacinthe depuis 25 ans,
Charles Edouard Tanguay, courtier. ©





Vérifiez nos prix, ils sont imbattables
Ford MERCURY LINCOLN
Automobile Jérôme
1280, rue des Cascades est, Saint-Hyacinthe 773-6647, Bel.: 467-1833

Nouvelles brèves

F-18 maléfique...

Les députés libéraux à Ottawa sont à la veille de croire que le F-18 est un créature maléfique, l'oeuvre même du malin... Depuis qu'il a été question de l'achat de ces avions et des retombées économiques sur le Québec, les députés ont été transportés d'une difficulté à une autre (de Charybde en Scylla). La super réalisation est en voie de devenir un super sapin... Mais il faut reconnaître qu'une partie des retombées économiques s'est abattue sur le Québec et même dans la région de Saint-Hyacinthe. Est-ce que cela suffit pour que les fédéraux se sentent libérés de leur promesse ? La question est pour le moins brûlante à l'heure présente.

* * *

Skylark, c'est réglé !

Les consommateurs lésés en mai 1982 par la faillite du grossiste en voyages Skylark Holidays Ltd seront remboursés d'ici quelques semaines. En rendant publique cette nouvelle, l'Office de protection du consommateur a mentionné qu'il y avait eu entente hors cour. Des procédures judiciaires avaient été prises par l'office en vue de récupérer les dépôts consentis par les clients. Mais les syndics et la banque contestaient le droit du fiduciaire. La chose est réglée et bientôt, les voyageurs lésés pourront reprendre leurs fonds.

* * *

Des profits moindres

Alors qu'approche à grands pas la date de la fermeture définitive de la Penman's, la compagnie Dominion Textile annonce des profits pour le deuxième trimestre terminé en décembre 1982, et cela après de récents trimestres de pertes. Malgré tout, les résultats sont moindres quand même alors que les ventes ont diminué de 4 pour cent. Malgré tout, il semble bien qu'un certain changement est opéré de sorte que la confiance commence à refaire surface. La société commencerait à profiter des mesures adoptées dans le but de réduire ses frais généraux et son fonds de roulement.

* * *

Personnel doublé

L'acquisition de la division des produits de sports d'hiver de CCM par Sport Maska Inc., la compagnie vient de doubler en quelque sorte son personnel. On trouve maintenant près de 250 employés à Saint-Hyacinthe où on fabrique des uniformes et différentes pièces d'équipement et le même nombre à Saint-Jean, où est localisée l'ancienne usine CCM. M. Brian Urman, vice-président ventes et marketing, a déclaré que la compagnie avait en tête d'étendre un jour la gamme des produits CCM (patins, culottes, protecteurs rembourrés, casques et bâtons).

A Cincinati :

Jeune Maskoutaine responsable de la recherche en toxicologie

Sylvie Gosselin est une jeune maskoutaine qui, après avoir complété ses études dans la région, puisqu'elle détient un diplôme de médecine vétérinaire, s'est dirigée vers les Etats-Unis afin d'y poursuivre sa formation. Et force est d'admettre qu'elle a rencontré ses objectifs puisqu'aujourd'hui, elles détient un doctorat en pathologie (PhD) et est membre du Collège américain des pathologistes vétérinaires.

Fille du docteur et de Mme Alexandre Gosselin (Suzanne Chartier), de Saint-Damase, elle a complété ses études primaires à Saint-Damase (collège et couvent des Soeurs de Saint-Joseph). Puis elle s'inscrivit au Collège Saint-Maurice pour son secondaire et au Séminaire de Saint-Hyacinthe pour ses études collégiales (Cegep).

Après l'obtention de son doctorat en médecine vétérinaire, à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, toujours à Saint-Hyacinthe, elle entreprit des études spécialisées en pathologie et se vit décerner en 1976 un certificat de perfectionnement en sciences applliquées vétérinaires.

Elle se dirigea ensuite vers l'université de l'Etat de l'Ohio, à Columbus. Là, sous la direction du Dr Charles Capen, spécialiste en endocrinologie, elle entreprit des travaux de recherche sur la thyroïdité lymphocytaire du chien, affection équivalente à la maladie d'Hashimoto des humains. Ces travaux lui permirent de décrocher un doctorat (PhD) en pathologie en 1980.

Depuis cette date, elle travaille au Centre de recherches Merrell, de la compagnie pharmaceutique Merrell, Dow Inc., à Cincinnati (Ohio).

Elle y occupe le poste de chef de section de toxicologie au département de pathologie et de toxicologie de ce centre de recherches.

L'an dernier, elle subissait avec succès des examens qui lui permirent de devenir membre du Collège américain des pathologistes vétérinaires. Cette distinction est d'autant plsu remarquable que seulement quelques vétérinaires québécois y ont accédé. Elle est aussi membre de l'Académie internationale de pathologie.



Sylvie Gosselin, m.v., PhD, A.G.U.P.

Avis aux Cégépiens

Avis est donné à tous les étudiants du Cégep de Saint-Hyacinthe qui ont fait une demande de Prêts et Bourses que le jeudi 3 février, M. Gilles Lépine et Mme Ginette Michon seront à la salle du conseil de ville de Saint-Hyacinthe, au 750 de la rue Hôtel-de-Ville, pour remettre aux étudiants leur chèque de bourse ou leur certificat de prêt.

Si avant cette date, la situation au Cégep revenait à la normale, la remise serait alors effectuée au Cégep.

Une mise au point au sujet du transport scolaire !

par Louise Lamothe

Dans l'édition du 26 janvier, une erreur s'est glissée malencontreusement dans l'article "Les commissions scolaires locales prendront-elles certaines initiatives ?".

En effet, les lecteurs auraient dû lire que les enfants domiciliés dans le secteur Bourg-d'Aquin, à Saint-Hyacinthe, doivent traverser quotidiennement à l'intersection de la rue Sainte-Catherine et du boulevard Casavant.

Dans le procès-verval de l'assemblée des commissaires de la Commission scolaire Saint-Hyacinthe qui eut lieu le 7 décembre dernier, une nouvelle résolution a été adoptée en ce qui concerne la politique actuelle de la Commission scolaire régionale de l'Yamaska sur les zones dangeureuses, soient l'ajout aux points 1, 2 et 3 les nouveaux critères 4 et 5 de sorte que les deux critères caractérisant les zones dangeureuses seraient définis comme des endroits situés de telle sorte que les élèves y demeurant doivent traverser une route numérotée, un boulevard ou une rue à circulation dense, préalablement identifiés par une commission scolaire locale à partir d'une étude de volume de circulation à l'heure d'entrée et de sortie des élèves ainsi que tout autre élément d'observation pertinent à ce genre d'étude.

De plus, le critère 5 stipule que les élèves devant traverser une route numérotée, un boulevard ou une rue où la circulation est forte et/ou la visibilité de l'enfant est amoindrie ou diminué par des amoncellements de neige seront considérés comme habitant une zone dangereuse.

A l'occasion de cette même rencontre, il a été résolu que la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe fasse part aux autorités de la ville de son désir de pouvoir collaborer avec le conseil municipal dans le dossier des zones dangereuses et d'étudier les cas soulevés par les parents d'écoliers demeurant dans les limites de la ville.

Afin de parer au plus pressant, la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe a demandé aux autorités municipales de Saint-Hyacinthe de procéder à l'installation d'un arrêt obligatoire à l'intersection de la rue Sainte-Catherine et du boulevard Casavant et d'accentuer la surveillance aux heures de circulation des écoliers. Cette décision de la commission fait suite à sa demande de faire accepter de nouveaux critères permettant de déclarer de nouvelles zones dangereuses, l'impossiblité d'intégrer les écoliers du Bourg-d'Aquin au transport scolaire pour le moment et le refus par la ville de Saint-Hyacinthe de mettre en fonction un brigadier scolaire pour aider les écoliers à traverser cette intersection en toute sécurité.

DOSSIER 7 :

Le nouveau territoire scolaire des M.R.C.

par PB

Les municipalités régionales de comté (MRC) s'occuperont-elles de l'éducation sur leur territoire ou non ? Cette question a été évoquée récemment dans une rencontre et les premiers concernés se disaient peu convaincus d'une telle éventualité, limitant leur action à l'aménagement du territoire et autres bricoles du genre.

Pendant ce temps, la direction générale des réseaux du ministère de l'Education doit posséder d'autres informations puisqu'elle vient de publier les cartes des territoires des MRC versus les commissions scolaires en y précisant les "nouvelles commissions scolaires".

Du côté de la MRC des Maskoutains, la nouvelle commissions scolaire sera formée de parties des commissions existantes (Saint-Hyacinthe, Val-Monts et Argile Bleue). On y retrouvera 39 écoles-bâtiments et 12 613 élèves comme le montre le fichier d'exploitation de clientèle de 1982.

La MRC Acton Vale pour sa part héritera de parties des commissions de Val-Monts, Granby, Waterloo et Acton Vale. Sur tout le territoire de la MRC, il y a seulement neuf municipalités ayant au moins une école-bâtiment en opération (Acton Vale, Saint-Nazaire, Sainte-Christine, Roxton-Falls, Saint-Théodore, Saint-Valérien, Sainte-Hélène, Saint-Liboire, Saint-Valérien et Upton) pour un total de 15 bâtimnts (13 primaires et 2 secondaires). La clientèle scolaire totalise au primaire et secondaire (total) 2 959 élèves, dont 418 au pré-scolaire, 1 854 au primaire et respectivement 621 et 66 élèves au secondaire pour les réseaux public et privé.

Pour le ministère, la commission scolaire 006 212 dont le nom reste à déterminer couvrira la région de la MRC Acton Vale. Il est évident aussi que la commission scolaire comme elle existe à l'heure présente connaîtra des changements profonds (le ministre Laurin veut même l'abolir totalement sous sa forme présente pour donner le pouvoir aux écoles); la prise en charge de l'école publique par l'administration régionale (composée d'élus) constitue une avenue de solution plus que tentante. A tout le moins, les clientèles seront définies selon les limites territoriales des MRC. Et encore une fois, la viabilité d'une commission scolaire qui compte moins de 3 000 élèves (en incluant le pré-scolaire) est plus que jamais remise en question.

Avis de recherche

Le comité organisateur de la semaine culturelle qui se tiendra en avril, à Saint-Hyacinthe, lance une invitation à tous ceux et celles qui ont envie de laisser s'exprimer leurs talents.

"Tu écris, tu peins, tu fais de la musique ou tout autre activité culturelle; appelle-nous, on est à ta recherche. C'est grâce à toi qu'on peut organiser une semaine culturelle. Il n'est pas nécessaire d'être professionnel. Le but de cette activité est de faire connaître les talents de la région. Tu peux communiquer avec nous au 773-1830, en demandant à parler à Joanne Tremblay, Louise Perreault ou Jean-François Cyr".

Municipal :

Le service de la dette de plus en plus important

par PB

Des statistiques sur le service de la dette des villes de 5 000 habitants et plus au Québec permettent de constater que si la ville de Saint-Hyacinthe ne se retrouve pas au nombre des plus mal nanties à ce chapitre, elle n'en est pas moins très loin de la moyenne. Même plus, la part sans cesse grandissante prise par le service de la dette dans les finances municipales ont amené les responsables de l'administration à freiner grandement les "méga-projets" locaux pour les années à venir.

Selon le bureau de Statistique Québec, la moyenne des frais d'intérêt représente 58,8% des frais de financement alors qu'à Saint-Hyacinthe, elle grimpe à 72,9%. Les frais totaux per capita sont en moyenne de 172,03$ alors que chez nous ils sont de 202,31$. Le service de la dette gobera 7 738 000$ sur un budget de l'ordre de 22 millions $, soit près de 35% du total.

Pour ceux qui aiment les comparaisons, on trouve à Drummondville : la part du budget est de 5 011 000$, dont 88,6% sert à payer les intérêts, représentant 137,03$ par tête; Saint-Jean : 5 472 000$, dont 73,5% en intérêt et représentant 153,54$ par tête de pipe. Granby : 7 062 000$, dont 73,3% en intérêts et représentant 185,21$ par habitant.

UN 1er CHOIX

et tout un choix ...

à des prix défiants toute compétition.



Vous partez en vacances en destination SOLEIL

Votre mercerie G.Brabant vous offre maintenant une gamme complète de la nouvelle mode été 83

G. Brabant inc

410, rue Hôtel-Dieu, Saint-Hyacinthe centre-ville

Tél. : 774-7131 Beloeil: 467-6425

STATIONNEMENT GRATUIT face au magasin

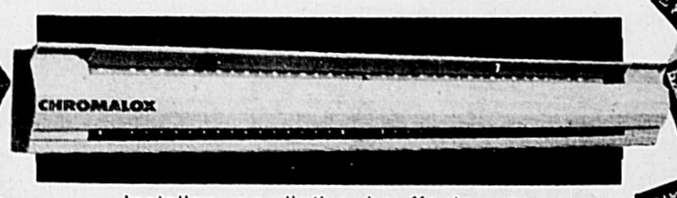
VISA

NOUVEAU

Le système Bi-Energie par plinthes chauffantes jusqu'à

subventionné par Hydro-Québec et le gouvernement fédéral

$1450 maximum



Installez une plinthe chauffante avec controle thermostat dans chaque pièce pour un meilleur confort

Gérard Dion & Fils Inc. M. El.

154, rue St-Patrice St-Liboire (514) 793-4481

ENTREPRENEURS ÉLECTRICIENS

• Ferme • Résidentiel • Commerce • Industrie

Serge Dion REPRÉSENTANTS Pierre Dion

Auberge des Seigneurs



Dans une atmosphère unique avec des chanteurs lyriques...

LOUISE ET ÉRIK

LA SALLE À MANGER DE L'AUBERGE DES SEIGNEURS est l'endroit de choix pour la St-Valentin.

Nous avons élaboré un menu digne des grands jours, samedi le 12 février.

- Canard farci à l'Orange
- Faisan aux cerises noires
- Cailles farcies aux raisins, etc...

Réservez dès maintenant votre table en signalant 774-3810

Auberge des Seigneurs

1200, rue Daniel Johnson

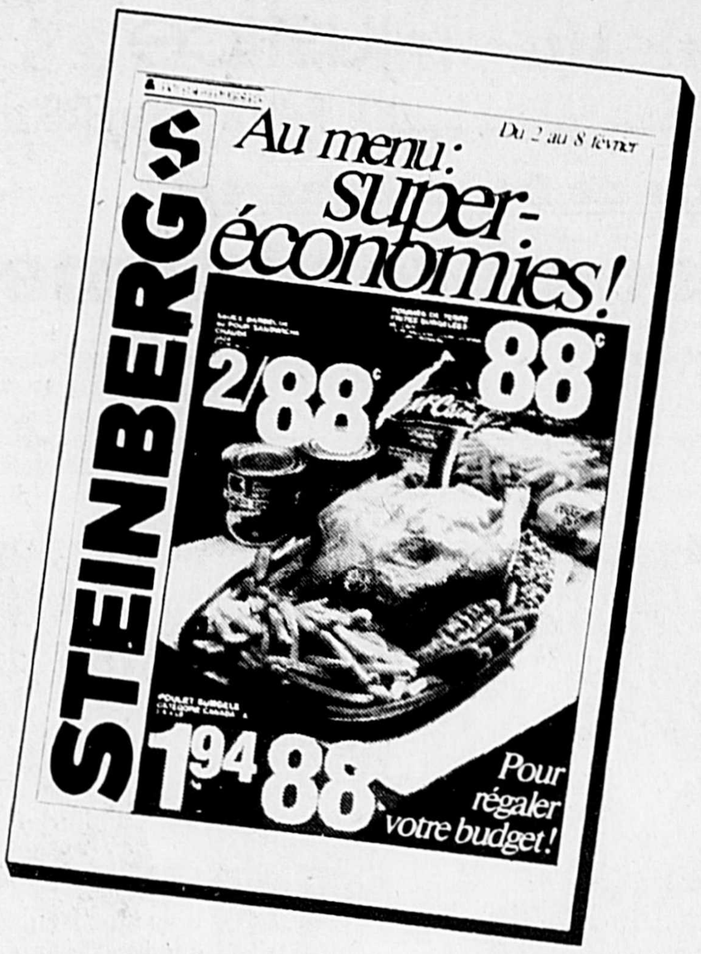
LES ÉCONOMIES VOUS SONT SERVIES !

Faim de bas prix ?

C'est le temps de vous offrir
une généreuse portion d'économies Steinberg.
Et le choix de bas prix, au menu du cahier publicitaire
d'aujourd'hui va sûrement plaire à tous les goûts.

Des viandes aux menus articles courants,
des produits d'épicerie aux gâteries de la boulangerie,
tout est prévu pour régaler votre budget.

Feuilletez nos 8 pages encartées dans ce journal et passez vite
chez ***Steinberg*** car les économies vous sont servies !





CHOU-FLEUR
DE CALIFORNIE
PRODUIT DES É.-U.
CANADA No. 1
GROSSEUR 9
PIÈCE

9 12 16 20

1.38



GROSSES BANANES JAUNES

62¢ kg
28¢ lb

TOMATES CERISES
DU MEXIQUE
PANIER D'UNE CHOPINE
79¢

LAITUE ROMAINE
DE CALIFORNIE
CANADA No. 1
GROSSEUR 24 - PIÈCE
68¢

CONCOMBRES DE CHOIX SUPÉRIEUR
DU MEXIQUE
CANADA No. 1
PIÈCE
35¢

(KIWI)
DE CALIFORNIE
PRODUIT DES É.-U.
GROSSEUR 42 - PIÈCE
3/99¢

MIEL NATUREL
NON-PASTEURISÉ
VARIÉTÉ AU CHOIX
POT DE 500 g
2.28

RAISINS SECS SANS PÉPINS SULTANA
WASCO - DE L'AUSTRALIE
SAC CELLO DE 750 g
2.58

NOUILLES FRITES WINGS
SAC CELLO DE 450 g
1.39

PARTICIPEZ À LA PROMOTION FAMILIALE

"SUIVEZ LE JEU !"

DE *STEINBERG* ET DU *CLUB DE HOCKEY CANADIEN*

De superbes cartes des joueurs du club de hockey canadien accompagnées de bons de rabais sur vos produits préférés.

Sur demande, avec tout achat de 10$ ou plus :

Suivez le jeu des cartes à collectionner !

Joueurs-vedettes de la semaine :

Gilbert Delorme et Keith Acton



Suivez le jeu des bons de rabais à échanger !

Produits-vedettes de la semaine :

Rabais de 20¢ sur
DÉTERSIF À LESSIVE SUNLIGHT
BTE DE 6 LITRES

Rabais de 20¢ sur
FROMAGE DE BOUCHERIE SCHNEIDERS
TOUT FORMAT

Et pour **99¢ seulement**, obtenez un magnifique album-collection avec sigle du Club de hockey canadien ou une affiche-couleur mettant en vedette 6 joueurs du Club.
Tous les détails au comptoir d'information de votre supermarché

(Offre valable jusqu'au samedi 5 février inclusivement).



LES JEUX DU QUÉBEC HIVER '83, PARTOUT, POUR TOUS !
STEINBERG COMMANDITAIRE OFFICIEL

CETTE SEMAINE, METTEZ DES ALIMENTS SURGELÉS DANS VOTRE PANIER CAR *"LES ALIMENTS SURGELÉS, C'EST BON POUR VOUS !"*

Les articles annoncés dans ces pages sont en réclame aux supermarchés situés dans la ville principale de diffusion de ce journal et sa proche banlieue du mercredi jusqu'à la fermeture mardi prochain 18h. Il est possible que certains articles particulièrement les articles non-alimentaires ne soient pas offerts dans tous nos supermarchés ou offerts dans un format différent de celui annoncé. Le texte prévaut en tout temps. Pas de vente aux marchands. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Il se peut également que certaines illustrations soient prises à titre indicatif seulement et ne correspondent pas exactement à l'article annoncé. Si un supermarché est à court d'un produit annoncé, veuillez demander un bon de garantie de prix au comptoir d'information.

justice
ET FAITS DIVERS

Meurtre de Donat Brissette

La sombre victime de ses penchants

par P-H Frenière

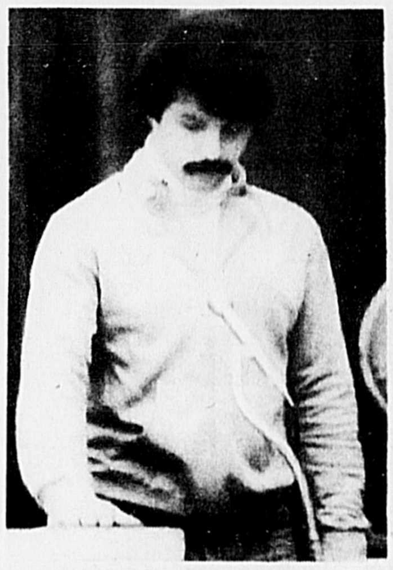
Pierre Brisebois, un jeune homme âgé de 21 ans, a avoué de manière non équivoque, et presque sans retenue, qu'il avait frappé mortellement Donat Brissette de plusieurs coups de couteau, à l'issue d'une rencontre fortuite qui l'avait mené à Upton, au début de juin 1981.



Me Yves Morrier, du ministère



Le coroner Denis Boudrias.



Claude Brisebois, 21 ans, accusé de meurtre au deuxième degré.



Monique Gendron-Lessard, 41 ans, ex-amie de coeur de Brisebois.

Le coroner Denis Boudrias, qui tenait son enquête publique mercredi dernier au Palais de Justice de Saint-Hyacinthe, n'a pas eu d'autre choix que d'émettre un mandat de détention contre lui et le procureur de la Couronne, Yves Morrier, l'accusait formellement de meurtre au deuxième degré, deux jours plus tard.

C'est devant une salle presque vide que Brisebois a carrément vidé son sac, la tête basse, mais avec un ton neutre, le ton de quelqu'un qui n'a plus rien a cacher.

A peine un fléchissement dans la voix lorsque le procureur lui a demandé s'il reconnaissait l'arme du crime : "Oui, c'est bien le couteau qui a servi à poignarder monsieur Brissette...".

Tout a commencé dans la soirée du lundi 1er juin 1981.

Brisebois et son amie dû temps, Monique Gendron-Lessard, ont une discussion qui tourne autour de l'argent... qu'ils n'ont pas. Elle, en a assez de vivre à la petite semaine et de tirer le diable par la queue. Lui, en a assez également et en son for intérieur, il décide de se prostituer pour obtenir quelques billets verts.

Le jeune homme se promène donc dans les artères fréquentées de Montréal et rencontre Donat Brissette, âgé de 57 ans. Les deux hommes discutent ensemble et Brissette le convainc de se rendre chez lui, à Upton, en lui promettant du travail.

Le duo arrive à destination vers 23 heures et sitôt pénétrés dans la maison, ils se déshabillent et se couchent... Mais Brisebois n'apprécie guère l'expérience (qu'il a racontée au coroner en des termes plutôt crus) et il dit à Brissette qu'il préfère dormir un peu.

Le lendemain, Brisebois accompagne l'homme jusqu'à son lieu de travail, une pizzeria de Granby. Ils y passent presque toute la journée et vers 4 ou 5 heures, Brissette exprime le désir d'acheter un "petit cadeau" à son jeune protégé. Ce qu'il fit. Il lui offre un chandail qui a d'ailleurs servi d'élément de preuve aux enquêteurs.

De retour à la maison, Brissette se rend tout de suite à la chambre et enlève ses vêtements, prêt à poursuivre ce qu'il avait amorcé la veille. Mais le jeune Brisebois ne l'entend pas de la même manière et repousse les avances du vieil homme. Une altercation s'ensuit, à la faveur de laquelle le jeune homme saisit un couteau qui se trouvait sur la table de chevet. Les coups pleuvent et l'assaillant se retrouve sur le plancher de la cuisine, baignant dans son sang.

Le meurtrier saisi alors un portemonnaie et les clés du véhicule de Brissette. Sans perdre de temps, il s'en retourne à Montréal et retrouve Monique à qui il raconte qu'il s'est bagarré dans un bar de Montréal et qu'il a volé 225$. Le couple profite de cet argent pour payer une dette et pour quitter la métropole pour Québec.

Tel est, en substance, le témoignage qu'a rendu Claude Brisebois au coroner, répondant volontiers à toutes les questions posées par le représentant du ministère public.

Ce dernier a amené d'autres témoins à la barre, dont l'agent Robert Dupuis, de la SQ de Montréal, qui s'était chargé de linspection minutieuse des lieux du crime ; Maurice Ayotte, un copain de Brisebois ; Monique Gendron-Lessard également, l'ex-amie de coeur de l'accusé, et Louise Nelson, avec qui il cohabitait plus récemment.

C'est une photo retrouvée dans un coupe-vent laissé sur les lieux du meurtre qui a permis de remonter jusqu'à Brisebois. Cette photo représentait son amie du temps, Monique, photographiée dans un restaurant de Québec. Du temps où les choses allaient mieux...

Nouvelles brèves

par P-H Frenière

Rasés par le fisc !

Les copropriétaires d'un salon de coiffure des Galeries Saint-Hyacinthe, Vincenzo Furfaro et Giuseppe Papandrea, ont écopé de fortes amendes, le 24 janvier dernier, pour avoir éludé le paiement d'impôts sur des revenus non déclarés durant une période de 4 ans, soit de 1973 à 1977. Furfaro devra payer au ministère fédéral du Revenu la somme de 4 500$ et Papandrea, 4 300$, et ce, au cours des douze prochains mois, sinon ils seront passibles de 6 mois de prison. Les deux coiffeurs, qui incidemment sont propriétaires d'un autre salon à Fabreville, avaient caché au fisc des revenus avoisinant 50 000$ pour lesquels ils auraient dû normalement verser des impôts d'environ 10 000$.

Une orgie ? Où ?

Le maire de Marieville, M. Paul-Yvon Hamel, n'a guère apprécié, semble-t-il, que l'on accole dans cette chronique le nom de sa municipalité au vilain mot "orgie", en tête d'un article récent (cf. Orgie à Marieville : La "chose" se passait derrière le petit rideau, édition du 20 janvier.). En effet, le maire Hamel a fait parvenir au journal une missive dans laquelle il précise que le bar où se sont déroulés ces événements, n'était pas situé à Marieville mais bien à Sainte-Marie-de-Monnoir, petit village voisin.

Après vérification, nous nous sommes rendus compte de notre erreur mais il semble que le petit village soit tellement identifié à sa grande soeur (Marieville) que tout le monde, et son père, parle de Marieville lorsqu'il s'agit de Sainte-Marie de..., etc. En tout cas, le principal informateur, soit le responsable de l'escouade de la moralité de la Sûreté du Québec, et même un policier de l'endroit, parlaient bel et bien, eux, d'une "orgie à... Marieville".

Le maire Hamel en appel

Comme il fallait s'y attendre, le maire de Marieville, M. Paul-Yvon Hamel (le même), a révélé la semaine dernière qu'il en appellerait de la décision de la Cour Supérieure à l'effet d'accorder une injonction aux sept policiers de Marieville, pour que soit maintenu le service de police. L'injonction interlocutoire avait été promulguée par le juge Bernard Gratton, le 21 janvier dernier, date à laquelle devait s'exécuter la résolution du conseil municipal voulant que le corps policier soit démantelé, parce que trop onéreux. Le maire Hamel a également réitéré sa demande officielle, allant dans le même sens, auprès du ministère de la Justice.

Arrestation illégale

Dernier rebondissement dans l'affaire de ce Maskoutain, Denis Picard, qui avait porté plainte devant la Commission de police de Québec, il y a de cela plusieurs mois, contre deux policiers de la Sûreté municipale. Ces derniers avaient à leur tour accusé Picard de voies de fait à leur endroit mais le juge Lagacé, de la Cour Supérieure, a endossé récemment, en appel, le jugement de première instance qui exonérait Picard . En fait, on devait statuer sur une question complexe de droit, à savoir si l'arrestation de Denis Picard avait été "légale", étant donné le fait que les agents ne possédaient pas de mandat écrit pour justifier l'incarcération du prévenu.

Le doyen des journaux français d'amérique

130e anniversaire

le courrier
DE SAINT-HYACINTHE

Hebdo de l'année au Canada

REND HOMMAGE



M. André Lepage, gérant de magasin

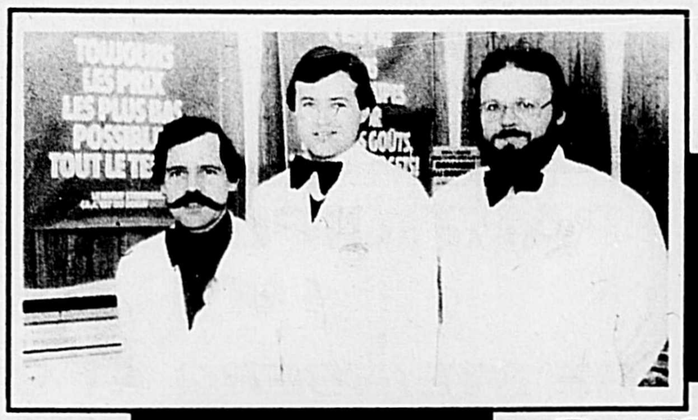
M. André Lepage est gérant du Steinberg-Des Cascades, à Saint-Hyacinthe, depuis un an à peine et il appartient à cette nouvelle génération qui veut allier l'efficacité administrative à la communication authentique avec la clientèle.

Et dans cette voie, il se dit supporté pleinement par ses supérieurs de sorte qu'il ne tarit pas d'éloges à l'endroit de la structure de soutien et d'encadrement mise de l'avant par Steinberg pour demeurer un des chefs de file de l'alimentation au Québec. Concrètement pour M. Lepage, cela pourrait se traduire comme suit : pas un client ne devrait quitter le magasin sans avoir obtenu pleine satisfaction. Si une difficulté survient, il voit lui-même à l'aplanir et à proposer des solutions le cas échéant. Cette philosophie s'appuie sur la certitude que le client qui se sent bienvenu acquiert une fidélité inébranlable. Et si le même client sait qu'en cas de problème, on s'efforcera de trouver la solution, il n'en est que plus satisfait.

Ce soutien venu de la hiérarchie est complété de façon merveilleuse par les employés du magasin, lesquels sont fiers de travailler pour "leur" magasin.

Situé en plein milieu urbain, le Steinberg-Des Cascades possède un caractère bien spécial et des liens particuliers s'y nouent entre les employés des divers départements et la clientèle qui s'y retrouve régulièrement. La traditionnelle courtoisie exigée par Steinberg est doublée d'un véritable service à la famille auquel tout le monde collabore. Cela va même jusqu'à une aide concrète apportée aux personnes moins favorisées du milieu. Rien de plus naturel quand à la préoccupation de bien gérer le commerce vient s'ajouter celle de vivre en harmonie avec un milieu !

A sa première expérience comme gérant, André Lepage a su faire preuve de leadership et créer une véritable équipe. Il sait écouter car pour lui il y a toute une sagesse à découvrir parmi ses clients. Mais il sait aussi agir pour répondre à leurs besoins. Cette première gérance restera pour lui un souvenir impérissable tout au long de sa carrière.



STEINBERG

Dans l'ordre, Abdré Perron, gérant des fruits; Normand Marquette, gérant des viandes, et Gabriel Gagné, boucher.



De gauche à droite, Alain Cormier, Louise Langlois, Simone Provost, responsables de caisses; Nicole Courchesne, chef-caissière; Suzanne Blanchette et Daniel Fallon, responsables de caisses. (Etaient absents : Guy Massé, Sylvie DuPaul, Carole Héroux, Lyne Lussier, Carole Girouard et Diane Plourde).



André Brière, gérant de l'épicerie; Michel Saint-Pierre, gérant adjoint de l'épicerie; Pierre Joncas et Marcel Tremblay, commis

Ce reportage est une promotion réalisée dans le cadre de la campagne "Oublie pas ton Courrier" dont M. Luc Sylvestre, directeur du tirage, est responsable.

Au bar l'Interdit

Un "beach party" qui tombe à l'eau !

par P-H F

Douche froide pour les quelque 175 clients qui s'étaient massés vendredi soir dernier au bar l'Interdit, situé sur la rue Bourdages Sud, secteur La Providence. Une trentaine de policiers ont en effet surgi au beau milieu d'un "beach party" que les propriétaires avait organisé pour attirer leur jeune clientèle.

La "vague" policière s'est abattue vers 23 heures 15, au moment même où l'atmosphère commençait à s'échauffer. L'escouade de la moralité (ERAMDJ) de la Sûreté du Québec a supervisé les opérations et ces derniers étaient appuyés par les agents municipaux et provinciaux.

Le raid s'est soldé par l'arrestation de 13 adolescents qui n'avaient pas l'âge requis pour fréquenter l'établissement, dont certaines jeunes naïades vêtues d'un simple maillot de bain.

Irrégularités

Les enquêteurs de l'ERAMDJ ont par ailleurs décelé plusieurs "irrégularités" qui vaudront aux propriétaires de sérieux ennuis. On aurait enfreint, entre autres, un règlement de la Régie des loteries et courses du Québec en organisant le tirage d'une planche à voile (qui a été saisie, incidemment...) sans avoir obtenu les autorisations nécessaires.

De plus, on vendait à rabais certaines marques de bière, question d'en faire la promotion, et cette pratique serait aussi illégale. Comme si cela n'était pas suffisant, la Sûreté du Québec a recommandé que l'établissement fasse l'objet d'une inspection sévère de la part du Service municipal des incendies. On a également estimé que lors de la descente, la clientèle était trop nombreuse pour que soient respectées les règles élémentaires de sécurité.

Manière cavalière

Et pour finir le plat, les policiers n'ont pas trop apprécié, semble-t-il, le fait qu'une partie du plancher soit recouvert de sable et qu'une "énorme" piscine ait été aménagée dans un coin de la salle. On a donc tout simplement saisi la piscine. Quant au sable, on ne l'a tout de même pas saisi mais on y aurait découvert quelques "mauvaises" herbes... Précisons cependant qu'aucune accusation n'a été portée relativement à la possession de drogues.

Il va sans dire que les propriétaires n'ont guère apprécié cette visite inopinée et surtout, apparemment, la manière cavalière utilisée par certains policiers. Quoi qu'il en soit, le "beach party" se poursuivait le lendemain soir mais l'atmosphère n'y était plus, bien entendu, et les quelques clients devaient se contenter de pousser un ballon de plage, du bout du pied...

Et d'une autre...

Par ailleurs, le tableau de chasse des policiers, en ce qui concerne les descentes, se complète avec l'incursion au bar Willie, jeudi dernier, en plein après-midi, comme c'est devenu la coutume...

La récolte fut relativement maigre, cette fois, puisque quatre personnes furent appréhendées en rapport avec la possession de diverses drogues, soit des petites quantités de résine de cannabis, de haschisch et de cocaïne.

On reproche également au propriétaire du bar de la rue Saint-Denis de ne pas avoir respecté certaines règles de la Régie des loteries et des courses du Québec.

Il s'agissait là de la xième descente policière à cet endroit depuis quelques mois.

Surveillance de quartier

Le programme atteint le secteur Douville

par P-H F

Après les résidents des quartiers Assomption, Saint-Joseph et La Providence, ce sont ceux du secteur Douville qui auront à s'organiser dans les semaines qui viennent pour contrer la criminalité dans leur milieu.

Et la première réunion d'information sur le programme municipal "surveillance de quartier" aura lieu le mercredi 9 février, à 19 heures 30, à l'école de Douville (entrée, rue Joliette).

Les citoyens qui sont préoccupés par l'augmentation des actes criminels, et particulièrement des vols par effraction dans les domiciles, seront sûrement intéressés de connaître les statistiques qui concernent leur quartier.

Ils pourront également discuter des mesures à prendre pour prévenir cet état de chose avec les deux personnes ressources, le sergent Marcel Bessette et l'animateur Réal Michon.

Rappelons que le programme de surveillance de quartier ne vise pas à créer une sorte de "police parallèle" mais bien de solliciter la participation des citoyens à la lutte contre la criminalité.

On fonctionne selon le principe du bénévolat et les opérations sont supervisées par les responsables de la section sécurité communautaire du Service de protection publique.

La prochaine étape de l'établissement du programme s'effectuera dans la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire, au cours du mois de mars. A la section sécurité communautaire, on espère avoir complété l'organisation de tous les secteurs de la ville avant l'été prochain, soit vers la fin juin.

Est-il nécessaire de rappeler que le programme a déjà fait ses preuves et que partout où il a été instauré, on a enregistré une baisse de la criminalité, notamment des vols par effraction.



Meunier à l'amende

On ne nourrit pas les cochons à l'eau claire... ?

par P-H F

"On ne nourrit pas les cochons à l'eau claire", dit l'expression bien connue. Mais pour avoir pris ce dicton trop à la lettre, M. Réal Collard, actionnaire de la meunerie Collard Inc. de Saint-Nazaire, devra payer une amende de 750$!

En effet, le 28 janvier dernier, le meunier Collard a comparu à la Cour des Sessions de la Paix de Saint-Hyacinthe et a plaidé coupable à deux chefs d'accusation portés contre lui, en vertu de la loi relative aux aliments du bétail.

L'accusé était inculpé d'avoir, le 5 mai dernier, préparé des aliments destinés au bétail qui n'étaient pas étiquetés conformément aux règlements. La marchandise fut alors placée sous retenue par un inspecteur du ministère fédéral de l'Agriculture.

Or le mois suivant, soit le 14 juin, l'inspecteur constata que M. Collard avait vendu sans permission lesdits aliments, même si ceux-ci portaient l'étiquette du gouvernement fédéral les identifiant comme impropres à la consommation animale.

Le juge Michel Dumaine a donc condamné le meunier à 750$ d'amende qu'il devra payer dans un délai de 90 jours. De manière symbolique, la meunerie Collard Inc. devra débourser 50$ d'amende, en rapport avec les mêmes chefs d'accusation.

M. Jean-Claude Céré, du ministère de l'Agriculture à Saint-Hyacinthe, a déclaré que la Loi et son règlement ont été édictés dans le but de s'assurer que les aliments destinés au bétail soient sains, et ce pour la protection de la santé des animaux, et indirectement des humains.

On ne nourrit peut-être pas les cochons à l'eau claire, mais tout de même...

Nouvelles brèves

par P-H Frenière

Un sérieux suspect

La Sûreté municipale croit avoir mis la main au collet du "détrousseur de ces dames" qui rôdait récemment autour des toilettes publiques, au marché centre. Au moins deux personnes, une jeune femme et une dame âgée de 72 ans, se seraient fait voler leur sac à main par ce triste individu durant les derniers quinze jours. Le lascar a été arrêté en rapport avec une autre affaire, un vol simple, mais plusieurs indices laissent croire qu'il s'agirait du même individu. Mais pour porter des accusations, les enquêteurs auraient besoin d'une identification formelle des victimes, ce qui semble problématique. Il demeure détenu pour l'instant.

Autre vol à l'esbroufe

Une autre dame s'est fait voler son sac à main, en fin de semaine dernière, mais le suspect dont on fait mention précédemment ne serait pas en cause dans ce cas-ci. Le vol s'est produit à l'angle des rues Saint-Pierre et Lafrance, dans le secteur La Providence, peu après 21 heures. Un montant total de 80$ a été dérobé et la victime, apparemment, n'a pas été molestée outre mesure.

Tentative de meurtre

Le curé de Sainte-Angèle-de-Monnoir a été la victime d'un simple geste charitable, la semaine dernière, quand deux vagabonds qu'il avait recueillis pour la nuit ont carrément tenté de le tuer et lui ont dérobé le peu d'argent qu'il avait. Les deux jeunes hommes, dont un d'âge mineur, avaient cherché refuge au presbytère et à la faveur de la nuit, l'un d'entre eux a pénétré dans la chambre du curé, une machette à la main. Il frappa le pasteur à quelques reprises mais ce dernier fut sauvé grâce à la protection offerte par les couvertures. Totalement réveillé, il aurait saisi la lame du couteau à pleine main, s'infligeant une profonde blessure. Mais le geste a suffi pour donner la frousse au duo qui prit la fuite en emportant quelques dollars. Ils furent repris plus tard par les policiers et le plus âgé d'entre eux comparaît ces jours-ci au Palais de Justice de Saint-Hyacinthe pour répondre de ces actes.

Pas prévu au programme

Toujours sur la scène judiciaire, deux jeunes hommes ont écopé de sentences, la semaine dernière au Palais de Justice de Saint-Hyacinthe, pour une tentative de vol qui s'est déroulée le 13 janvier dernier à Saint-Césaire. Certains qu'il n'y avait personne dans la maison, les deux sires avaient pénétré par effraction dans le garage attenant à la demeure dans l'intention manifeste de commettre un vol. Or, ils eurent bientôt la surprise de découvrir qu'une femme et son jeune enfant se trouvaient là, et cela les a mis en fuite. Quelques instants plus tard, ils furent appréhendés par les policiers et l'un d'entre eux a résisté à son arrestation. Ce dernier, Patrick Smith, qui n'avait pas d'antécédent judiciaire, a été condamné à 6 mois de prison tandis que l'autre, David De Paw, qui lui en possédait, a écopé de 12 mois et d'une probation de 3 ans.

Grossière indécence

Un individu a été arrêté dimanche dernier par les policiers municipaux après avoir exhibé les parties les plus intimes de son anatomie, au beau milieu du jour, dans un endroit public. L'énergumène ne demeure pas à Saint-Hyacinthe mais s'y rend à quelques occasions, semble-t-il. Selon le porte-parole de la Sûreté municipale, il se pourrait bien que cette affaire ait des suites.



Depuis quand... ?

Au cours du mois d'août dernier, notre photographe Raymond Bélanger a saisi ce panonceau qui à ce moment-là, en plein été, n'avait guère d'utilité... Mais le plus drôle, c'est qu'aujourd'hui, par ces temps de gel et de dégel, la dite affiche a tout simplement disparu ! Ceux et celles qui ont à emprunter la rue Hôtel-Dieu, longeant la cathédrale, devront donc être avisés que dans ce coin-là, selon la logique municipale, il y a "danger, chute de glace" uniquement durant la canicule...

MAGASINEZ CONFORTABLEMENT

Les annonces classées
773-6028



1. GOÛTS
2. BESOINS
3. BUDGET

Il y a une Ford, qui répond à vos **goûts**, à vos **besoins**, à votre **budget**

Un atelier de peinture et débosselage très efficace

Grand choix de voitures usagées

11¾% sur 82, financement 12.9% sur 83

Toujours des aubaines offertes au département de pièces et service

ESCORT LFS	Du style et de l'efficacité à très bas prix	Achat: $6495.00 Location 36 mois $197.30/mois
ESCORT GLX	Le luxe des grosses voitures au prix d'une petite voiture	Achat: $7935.00 Location 36 mois $237.50/mois
MUSTANG	Sportive. Une réputation enviable	Achat: $7995.00 Location 36 mois $239.50/mois
RANGER	Pour joindre l'utile à l'agréable	Achat: $7244.00 Location 36 mois $219.10/mois
LTD	Voiture de grand confort avec consommation d'essence faible	Achat: $9175.00 Location 36 mois $272.25/mois
THUNDERBIRD	La toute nouvelle qui représente la nouvelle génération	Achat: $10,970. Location 36 mois $299.75/mois
LTD Crown Victoria	Le grand luxe à prix abordable	Achat: $11,225. Location 42 mois $299.25/mois

yamaska automobile inc.
2200, boul.Casavant, Saint-Hyacinthe 774-2000

économie ET FINANCE


Placement W
Walwyn Stodgell Cochran Murray Limitée
RENSEIGNEZ-VOUS, APPELEZ MARC GLADU
774-6273, 774-4184, Beloeil 467-7773
1255, rue Girouard ouest, Saint-Hyacinthe
Appel à frais virés ©



Au club d'administration industrielle

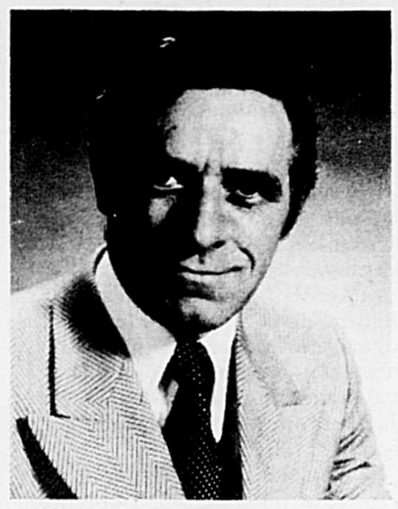
Le dernier souper du club d'administration industrielle, chapitre de Saint-Hyacinthe, s'est tenu le mardi 25 janvier. On aperçoit, de gauche à droite, MM. Paul Messier, qui a présenté le conférencier; Yves Mailhot, directeur général Pavage Maska, qui a prononcé une conférence ayant pour thème "situation économique, le cadre et l'entreprise"; Raymond Dubé, président du club; Louis-Joseph Roy, qui a remercié le conférencier; Pierre Bornais, rédacteur en chef du journal Le Courrier, qui a prononcé une mini-conférence sur le journalisme d'aujourd'hui.

Avis aux "supporteurs" du Camp de Santé...

Tous les supporteurs de "Le Camp de Santé de Saint-Hyacinthe Inc." sont invités à assister à la 36e assemblée générale qui se tiendra le mardi 15 février, à 19 heures 30 précises, dans les locaux du Groupe Commerce, 2 450, rue Girouard, Saint-Hyacinthe.

Les membres du présent conseil d'administration apprécieraient hautement la présence de la population à cette importante assemblée.

Pierre-Paul Lefebvre est réélu à la présidence



Suite à la 31e assemblée générale annuelle de la Caisse populaire Dessaulles, tenue à Saint-Hyacinthe le 24 janvier 1983, le conseil d'administration se réunissait pour procéder à l'élection de ses officiers pour l'année sociale 82-83 et le directeur, monsieur Jean-Louis Cournoyer, est heureux d'annoncer que monsieur Pierre-Paul Lefebvre fut réélu au poste de président du conseil pour un nouveau mandat.

Monsieur Lefebvre sera secondé de messieurs Léonard Pion, au poste de vice-président, et de Jean-Louis Cournoyer, au poste de secrétaire.

Les autres administrateurs de la Caisse populaire Dessaulles pour la prochaine année sociale seront messieurs : Réal Racine, André Gagnon, Jean-Guy Cusson et Pierre Quintal.

Au conseil de surveillance : M. Jean-Jacques Lavoie, est réélu président, Mme Denise Ouellette est réélue secrétaire, et M. Maurice Bonin, conseiller.

À la commission de crédit, monsieur Constant Caron, est réélu à la présidence, monsieur Marcel Bouthillier a été réélu secrétaire, et monsieur Raymond Laplante, commissaire.

La compagnie Bombardier a vendu quatre divisions manufacturières

La Direction de Bombardier vient d'annoncer qu'elle a vendu ses quatre divisions manufacturières à Camoplast Inc., une compagnie constituée par un groupe d'employés sous la direction de M. Normand Carpentier, auparavant président du Groupe des produits industriels de Bombardier et, à ce titre, responsable de la gestion des entreprises en question.

La transaction se chiffrant aux environs de 10 millions $ concerne les quatre usines situées dans les Cantons de l'Est et frabriquant des produits de caoutchouc (Kingsbury), des produits de plastique (Richmond), des produits de plastique renforcé (Roxton Falls) et des vêtements (Richmond).

Aide à la PME

Québec garantit de nouveaux prêts

Le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du Québec, via son programme d'aide à la P.M.E., vient d'autoriser la garantie de prêts à deux entreprises de Saint-Hyacinthe.

Dans le premier cas, un prêt de 250 000$ a été garanti auprès de la Banque Royale du Canada pour Les Entreprises Le Bahutier, alors que, dans le second cas, il s'agit d'un prêt de 100 000$ à la Banque de Commerce Canadienne Impériale pour la Manufacture de boîtes de Saint-Hyacinthe (1978) Inc.

Selon un communiqué émis par le bureau du député Maurice Dupré, l'aide financière permettra le maintien de 35 emplois chez Le Bahutier, cette entreprise maskoutaine bien connue qui fabrique des meubles de style canadien pour résidences et bureaux.

Quant à la Manufacture de boîtes de Saint-Hyacinthe, qui compte douze employés, elle est spécialisée dans la production de boîtes en carton et elle est aussi distributrice de produits de papier pour institutions.

Le programme d'aide du MICC consiste à garantir les deux tiers du montant du prêt et Industrie-Québec s'engage à payer, durant deux ans, les trois quarts de l'intérêt au-dessus de 10% jusqu'à un taux d'intérêt de 25%.

A noter que cette aide financière s'adresse aux entreprises manufacturières qui, bien que gérées adéquatement et de rentabilité normale, éprouvent des difficultés en raison de la conjoncture économique actuelle et désirent obtenir un prêt pour l'amélioration de leur fonds de roulement.

ANDRÉ BLANCHARD, C.A.
Comptable agréé
2855 Girouard Ouest
Saint-Hyacinthe
Tél.: 773-2636

Messier Girouard Forget
Comptables agréés
1600 ouest, rue Girouard, suite 330
Saint-Hyacinthe, Québec
J2S 2Z8
Tél.:(514) 774-1442 ©

DISCUTONS D'ARGENT!
Venez nous voir:
au Bureau de la Corporation de Promotion Industrielle de
SAINT-HYACINTHE
LE 10 FÉVRIER



La Banque fédérale de développement ne demande qu'à vous aider. Vous désirez prendre de l'expansion? Vous en êtes à l'étape critique où vous devez faire un grand pas en avant? Vous vous demandez si c'est le bon moment? Discutez-en avec nous: nous vous offrons des modalités de financement souples et des taux d'intérêt fixes ou variables. Notre aide peut prendre diverses formes: prêts à moyen ou à long terme, cautionnement ou participation au capital-actions.

Nous vous offrons aussi des services de consultation, de formation en gestion, et d'information sur les programmes d'aide gouvernementale. Venez en discuter avec des gens expérimentés. Nous vous renseignerons sur le nouveau programme de Subventions aux investissements des petites entreprises en vertu duquel, si vous êtes admissible, vous pourrez bénéficier d'une remise allant jusqu'à 4% sur les intérêts. Quels que soient vos besoins, nous pouvons vous aider de bien des façons. Il vous suffit de nous donner un coup de fil. Pour obtenir un rendez-vous, appelez au (514) 773-4232 ou (819) 478-4951 et demandez **Denis Lafrenière** à la succursale suivante:

228, rue Hériot
Drummondville, J2C 1K1

Banque fédérale de développement / Federal Business Development Bank
Une banque à la mesure de vos ambitions
Canada

Samson Bélair
Comptables agréés
2200, rue Léon-Pratte
St-Hyacinthe, J2S 4B6
(514) 774-4000
Montréal 467-3394

Associés de Saint-Hyacinthe
Jean-Guy Aubin, c.a. — Jean Chagnon, c.a.
Roland Cordeau, c.a. — André Gaudreau, c.a.
Jacques R. Gauthier, c.a. — Henri Hudon, c.a.
Jacques Jubinville, c.a. — Marcel Lafortune, c.a.
Jean-Pierre Laplante, c.a. — Claude Laroche, c.a.
André Lavigne, c.a. — Robert Longtin, c.a.
Bernard Malo, c.a. — Guy Roy, c.a.
Alain Touchette, c.a.

PARAGON



Monsieur Jacques Lapointe, v.p. des ventes est heureux d'annoncer que M. Jacques Fortin B.A. est maintenant représentant-conseiller de notre firme pour la région de L'Estrie.

Monsieur Fortin possède plusieurs années d'expérience au service des entreprises de la région, pour l'élaboration des systèmes et la conception de formulaires de tous genres.

Son talent et sa compétence s'ajoutent à l'excellente renommée que possède déjà Paragon en tant que manufacturier de formulaires.

Bureau des ventes: 855 boul.Industriel
Granby, J2J 1A6
(514) 378-4601 ©

RÉGION DE SAINT-HYACINTHE
Taffin, Lamy & Associés
AUDIOPROTHÉSISTES
Vous informe qu'ils sont à votre service,
le mardi de 9h à midi
et le vendredi de 13 à 18 heures
au 2665, rue Ste-Anne, St-Hyacinthe.
Tél. : mardi, vendredi 773-6032
Tél. : 866-7422 frais virés
du lundi au vendredi.
Examen audioprothétique
Service ajustement, réparation,
piles pour prothèses auditives.

Possédez votre propre
COMMERCE
DEVENEZ MARCHAND ASSOCIE
HANDY ANDY

Investissez votre argent dans un "Centre de l'Auto" ou magasin Handy Andy, vendant des pièces et des accessoires d'auto, de la quincaillerie, des outils, des appareils ménagers, des bicyclettes, des pièces et des accessoires pour bicyclettes, etc.

Joignez-vous à une organisation canadienne progressive de franchise au détail, en affaires depuis plus de 45 ans et desservant des millions de clients satisfaits grâce à ses 120 centres Handy Andy.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS.
DECOUPEZ ET ENVOYEZ.

Envoyez au Vice-président de l'expansion.

HANDY ANDY INC.
8300 CHEMIN DEVONSHIRE,
MONTREAL, QUE. H4P 2K8

J'aimerais avoir plus d'information sur "Possédez votre propre commerce". Envoyez de plus amples informations s'il-vous-plaît.

(Nom) (Caracteres d'imprimerie)
(Adresse)
(Ville) (Province) (Code postal) (Tel.)
14

QUI PEUT VOUS AIDER?
Les annonces classées
773-6028

DÉPÔT À TERME
12¼%
Pour tout montant de $1000 et plus au Régime Enregistré d'Épargne Retraite ou dépôt non enregistré.
IMPORTANT RAPPEL
Vos actions ordinaires peuvent être inscrites au Régime d'Épargne Actions pour l'année 1982 jusqu'au 15 février 1983.
SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE SAINT-HYACINTHE
2500, Boul.Casavant Ouest,
Saint-Hyacinthe, Québec, J2S 7R8
Tél.: 773-4111
* Institution inscrite à la Régie d'Assurance dépôts du Québec

LÉVESQUE, BEAUBIEN INC
1395, Girouard, Saint-Hyacinthe, J2S 2Z3
Tél. : 774-5354
vous propose
Obligations municipales
11½% 5 ans
Nous sommes en mesure d'effectuer vos transactions de bourses sur tous les marchés. Consultez-nous.
Une équipe de spécialistes à votre service
Gérant: Georges Desrosiers
Représentants :
Julien Chicoine, Gilles Chartier, Yves Jetté,
Guy Rathé, Réal Nadeau

La S.D.I. répondra aux besoins de l'industrie des années 80

par Louise Lamothe

Aide à la recherche et au développement, appui au tertiaire-moteur, aide à la mise en marché sur les marchés extérieurs, financement des contrats d'exportation, amélioration de la structure financière des entreprises par l'injection de capital-actions, voilà le nouveau programme de la Société de développement industriel du Québec rapporté par le président et directeur général de cet organisme gouvernemental, M. François Lebrun.

Invité à titre de conférencier à l'occasion du dîner mensuel des membres de l'Association des manufacturiers du Canada, chapitre Saint-Hyacinthe, qui eut lieu le mercredi 26 janvier dernier, M. François Lebrun a donné un bref aperçu des possibilités offertes par la S.D.I. pour venir en aide à la P.M.E.

Dans son court exposé, le nouveau p.d.g. de la Société de développement industriel du Québec s'est appliqué à dresser un bilan positif des réalisations de cet organisme et à expliquer aux membres de l'A.M.C. de Saint-Hyacinthe, les nouveaux programmes mis de l'avant par le gouvernement québécois suite à l'adoption en juin dernier de la Loi 75, législation permettant à la S.D.I. d'eouvrer non seulement dans les secteurs manufacturier et touristique mais également dans le secteur tertiaire moteur.

Programme d'urgence à la P.M.E.

Afin de diminuer l'effet plutôt néfaste de la crise économique sur les P.M.E. aux prises avec certains problèmes de financement, la S.D.I., en collaboration avec des institutions financières, a mis de l'avant un programme d'urgence, programme s'adressant essentiellement aux entreprises dynamiques du Québec en leur consentant des prêts jusqu'à concurrence de 500 000$, des intérêts remboursés, une garantie de prêts ou un remboursement de capital différé.

Depuis la mise en place de ce programme, la S.D.I. a reçu de nombreuses demandes de la part des dirigeants des P.M.E. Ayant corrigé certaines lacunes, la S.D.I. a apporté des modifications importantes au financement des entreprises québécoises en leur demandant de fournir des plans de redressement.

Aide à l'investissement

Le programme d'aide à l'investissement de la S.D.I., selon M. Lebrun, vise deux types d'entreprises : celles qui ont un projet d'investissement à contenu technologique important et celles qui sont dynamiques et innovatrices quel que soit leur secteur d'activités.

L'aide de la S.D.I. peut prendre la forme de subventions, une prise en charge d'intérêt, un prêt sans intérêts ou des actions privilégiées qui seront versées sur une période de cinq ans et conditionnelles à un pourcentage d'achats québécois de matières premières, de machinerie et de services afin de maximiser les retombées économiques de ces investissements en sol québécois.

Afin d'aider les entreprises tertiaire-moteur, la S.D.I. a consenti à mettre de l'avant un nouveau programme d'aide à l'investissement pour ces dernières, programme visant à fournir le soutien nécessaire à la mise en oeuvre de projets à technologie moderne. Les entreprises admissibles à ce programme sont celles qui exploitent présentement un laboratoire de recherche.

Recherche et innovation

L'aide aux activités de recherche et d'innovation de la S.D.I. permettra, selon François Lebrun, de stimuler l'innovation industrielle en partageant avec les entreprises les risques financiers liés à la mise au point de nouveaux produits et procédés de fabrication.

Ce programme s'adresse à toutes entreprises oeuvrant dans des secteurs d'activités de pointe et à forte croissance économique. Une étroite collaboration du CRIQ et le CIIM est déjà prévue afin de s'assurer que les projets présentés démontreront de bonnes perspectives de succès. Depuis la création de ce programme, une trentaine de projets sont en voie de concrétisation et pourront bénéficier des retombées économiques.

Aide à l'exportation

Afin de donner un coup de pouce aux entreprises désireuses d'implanter de nouveaux marchés à l'extérieur du Québec, la S.D.I. a mis de l'avant trois types de programmes afin d'ouvrir de nouveaux marchés, de mettre en place des structures permanentes et de former des consortiums.

A cette fin, la nouvelle programmation permettra de soutenir la formation de consortiums pour l'exportation de services où l'expertise québécoise est reconnue et fort en demande sur certains marchés étrangers. Plus de 20 projets de consortiums sont en phase avancée de concrétisation.

Industrie électronique

Afin d'augmenter la fabrication des biens électroniques au Québec, tout en incitant les entreprises à allouer une plus forte proportion de leurs revenus à des activités de recherche, la Société de développement industriel du Québec a consenti à aider les entreprises de ce secteur à pénétrer et à accroître leur part des mamrchés.

François Lebrun p.d.g. de la S.D.I.



On aperçoit, dans l'ordre habituel, le président de l'Association des manufacturiers du Canada, chapitre Saint-Hyacinthe, M. René Saint-Hilaire, en compagnie de M. François Lebrun, président et directeur général de la Société de développement industriel du Québec.

chronique DE L'AGE D'OR

Maskoutain

La direction du club de l'Age d'Or maskoutain invite cordialement les membres et leurs amis à participer aux soirées dansantes des samedis et dimanches, au sous-sol de la Cathédrale. Le quatuor Forget assumera la partie musicale.

Bienvenue à tous !

S.-Pie

La direction du club de l'Age d'Or de Saint-Pie organise diverses activités au cours des prochaines semaines : 4 février, soirée dansante, au local de l'organisme; 11 février, partie de carte à l'occasion de la Saint-Valentin (admission 3$); 25 février, soirée des anniversaires et 27 février, déjeuner aux fèves au lard.

Bienvenue à tous !

S.-Hyacinthe

Le club d'Age d'Or Saint-Hyacinthe Inc. organise une soirée de danse le samedi 5 février, à son local situé sur le terrain de l'exposition; il y aura danse avec l'orchestre "Les 4 L" et des chants.

Un buffet comprenant sandwiches, etc., sera servi en fin de soirée même si c'est le premier samedi du mois puisqu'il n'y aura aucune soirée le samedi suivant, le 12 février.

Bienvenue à tous !

S.-Aimé

Le club de l'Age d'or de Saint-Aimé organise une soirée canadienne le vendredi 4 février, à 20 heures, à la salle de l'école centrale de Saint-Aimé.

"Les Etoiles bleues" assumeront la partie musicale.

Bienvenue à tous !

Bourg-Joli

Le club de l'Age d'Or Bourg-Joli organise un voyage à Montréal, le mercredi 2 mars, au théâtre des Variétés. Départ à 18 heures du local du club. Billets en vente dès maintenant.

Une partie de cartes aura lieu le dimanche 6 février, à 19 heures 30. De nombreux prix seront donnés. L'admission sera de 2$ par personne. Prière d'apporter ses cartes.

Cordiale invitation à toutes les soirées dansantes du samedi avec "Les Gamins du Rythme". Il y a du chant, tirage de prix de présence et un goûter est servi en fin de soirée.

S.-Madeleine

Le conseil du club de l'Age d'Or de Sainte-Madeleine invite tous les membres et leurs amis à la soirée mensuelle du samedi 5 février, à la salle de l'école Saint-Joseph.

UN RÉGIME D'ÉPARGNE-RETRAITE ENREGISTRÉ AVEC LA NORD-AMÉRICAINE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE, VOUS PROCURE LES AVANTAGES SUIVANTS:-

NALA-COMPTE EXTRA



1) Choix de période de placement: taux garanti, l'an, 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans ou taux quotidien
2) Aucun frais d'achat
3) Aucun frais d'administration
4) Aucun frais de résiliation ou de transfert à l'échéance
5) Aucun intermédiaire pour l'achat de votre rente, puisque les options font partie intégrante de notre régime
6) Insaisissable par les créanciers ou par un syndic à cause de la protection qu'accorde la loi des assurances (art.c.c.2550, 2552, 2554)
7) Déductible de votre revenu pour fins d'impôt
8) Notre régime jouit d'une protection légale supérieure à toute autre institution financière
9) Notre représentant se fera un plaisir de vous rencontrer et de vous expliquer notre produit.

N'ATTENDEZ PAS AU 28 FÉVRIER 83, APPELEZ IMMÉDIATEMENT

M. Yvan Graveline, A.V.A.
100, Boulay, C.P.57 Saint-Thomas d'Aquin
796-5834

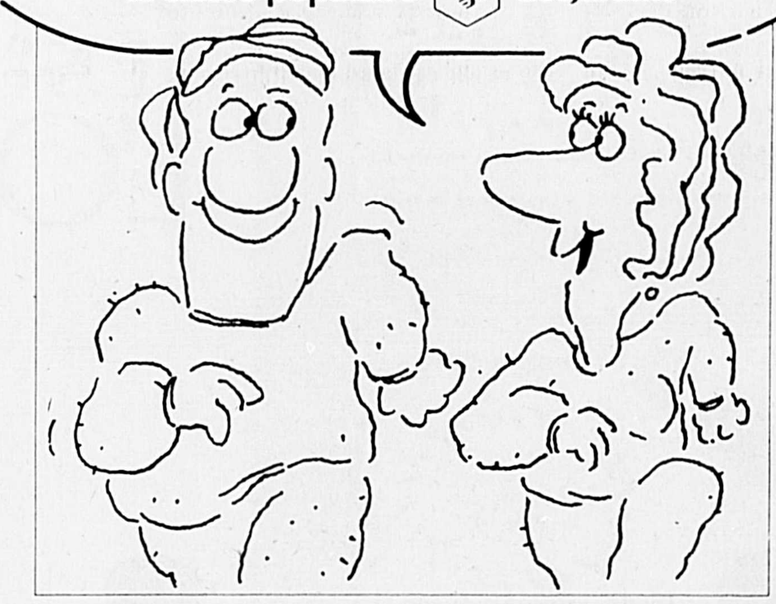
En plus de la réduction d'impôts, à la caisse j'obtiens un service de qualité tout en profitant d'un bon taux d'intérêt.

L'ÉPARGNE-RETRAITE

SANS FRAIS | d'adhésion d'administration

Desjardins, un excellent choix !

la caisse populaire desjardins



CONSOMMATEUR Ne gaspillez pas un cadeau qui vous est offert.

Subvention de $1450 du P.C.R.P. et l'Hydro-Québec

C'EST IMPORTANT

- Pour vos 20 prochaines années, ce sera votre chauffage
- Ne vous laissez pas séduire trop vite
- Achetez un appareil qui convient à votre résidence

Vous avez besoin d'un:

T15 - T18 - T23 - T27 - T30:

Seul DUO-MAX peut vous offrir pas

1 modèle mais 5

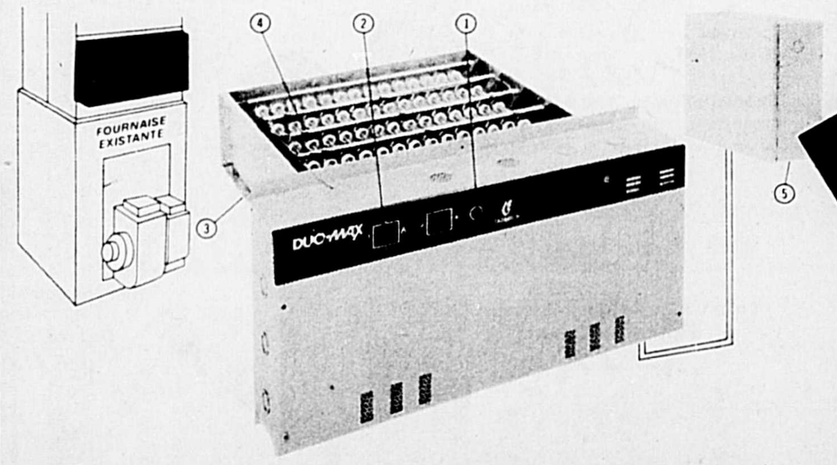
- Seul un spécialiste de Racine peut vous aider à faire votre choix
- Peut-être vous aussi, vous n'aurez que $50 à débourser
- Au moins vous saurez pourquoi votre chauffage est important



Convertissez votre système **Bi-Énergie**

CHAUFFE-AIR D'ADJONCTION POUR PLENUM

MODÈLE TH-18 AVEC CONTRÔLE DE DEMANDE À 15 PALIERS



OFFRENT TOUTES LES CARACTÉRISTIQUES DES CHAUFFE-AIR D'ADJONCTION

- Rupteurs thermiques à réenclenchement manuel et automatique. ①
- Installation et entretien faciles.
- Ne dérangent pas le système existant ni la répartition de l'air.

PLUS... CES AVANTAGES EXTRAORDINAIRES

- **Commutation huile/électricité** (choix de façons) ②
- **Commutateur manuel demi-capacité**
- **Dimensions assorties aux plenum** pour une répartition égale de la chaleur
- **Apparence moderne,** fini émail cuit à deux tons
- **Construction anti-vibration** assure une durabilité exceptionnelle ③
- **Éléments garantis . ans** à boudins ouverts produisent de la chaleur instantannée ④

EN EXCLUSIVITÉ SUR LE DUO-MAX TH-18

- **Contrôle de demande électronique le plus avancé avec 15 paliers de 1.2kw pour les résidences dotées d'une entrée de 100 ampères.**
- **Boîte de répartition pré-câblée en usine** fournie avec l'appareil. ⑤
- **Interrupteur de débit d'air.**

Nous vous le conseillons! Mais pas avec n'importe quel appareil

DUO-MAX

L'appareil le plus complet sur le marché approuvé par l'Hydro-Québec



Léon Racine concessionnaire autorisé pour Saint-Hyacinthe et la région

Racine ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN

Spécialiste en chauffage électrique

Saint-Simon, Saint-Hyacinthe Tel 514-798-2422

CENTRE D'ORTHOPÉDIE
1312, rue Des Cascades
773-8447
Ostomie
Bas élastiques
Béquilles
Marchettes
Cannes
Chaises roulantes
LOCATION ET VENTE

SUPER ESCOMPTES VINCENT Chartier ET ASSOCIÉS +

LE REMÈDE À VOTRE BUDGET !

ÉVIDEMMENT, NOUS ACCEPTONS LES COUPONS D'ESCOMPTES DES COUTU, PHARMAPRIX, UNIPRIX, ETC.

Pour de meilleures économies, découpez ces coupons d'escomptes supplémentaires.
Quantité limitée jusqu'à épuisement de la marchandise.

PHOTO
SPÉCIAL FÉV., MARS
AGRANDISSEMENT
8'' x 10''
monté sur bois, fini vernis
Pour seulement
$10.95

LISTERINE



Rince-bouche et gargarisme antiseptique
33% de boni
Format de 1000 ml Au prix du 750 ml
$2.99
Spécial valide du 2 au 9 février 83
Limite 3 par client - Coupon obligatoire

STAYFREE



Maxi-serviettes
Format 48 régulier
$4.36
Spécial valide du 2 au 9 février 83
Limite 3 par client - Coupon obligatoire

POLIDENT



Nettoyeur effervescent pour dentier
Format : 104
$2.49
Spécial valide du 2 au 9 février 83
Limite 3 par client - Coupon obligatoire

WAMPOLE



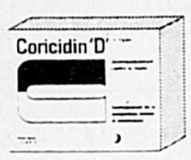
Tonique pour toute la famille
Format 450 ml
$3.99
Spécial valide du 2 au 9 février 83
Limite 3 par client - Coupon obligatoire

VALDA



Pastilles
Format : 55
$1.59
Spécial valide du 2 au 9 février 83
Limite 3 par client - Coupon obligatoire

CORICIDIN "D"



Décongestionnant contre le rhume
Format : 24
$2.79
Spécial valide du 2 au 9 février 83
Limite 3 par client - Coupon obligatoire

TÉGRIN



Shampoing médicamenté
Format : 250 ml
$3.69
Spécial valide du 2 au 9 février 83
Limite 3 par client - Coupon obligatoire

JOHNSON'S



Soie dentaire cirée ou non cirée
Format :50 verges
$1.09
Spécial valide du 2 au 9 février 83
Limite 3 par client - Coupon obligatoire

Nice'n Easy*

LE MYSTÈRE DE L'ORIENT



$3.49
Spécial valide du 2 au 9 février 83
Limite 3 par client - Coupon obligatoire

DRISTAN



Décongestionnant pour le rhume ou la fièvre des foins
Format :
24 comprimés ou 16 capsules
$1.99
Spécial valide du 2 au 9 février 83
Limite 3 par client - Coupon obligatoire

REACH



Brosse à dents
99¢
Spécial valide du 2 au 9 février 83
Limite 3 par client - Coupon obligatoire

PRÉPARATION H



Suppositoires réduit les hémorroïdes, soulage la douleur.
Format : 24
$3.99
Spécial valide du 2 au 9 février 83
Limite 3 par client - Coupon obligatoire

ANTIPHLOGISTINE

Baume médicamenté pour soulager les douleurs et fatigues musculaires
Format : 80 ml
$1.69
Spécial valide du 2 au 9 février 83
Limite 3 par client - Coupon obligatoire

SUCRET

Pastilles pour le mal de gorge.
Saveur : Rég. citron, menthe, cerise
Format : 24 pastilles
$1.59
Spécial valide du 2 au 9 février 83
Limite 3 par client - Coupon obligatoire

TINACTIN



Crème ou solution liquide pour pied d'athlète
Format : 158
$3.29
Spécial valide du 2 au 9 février 83
Limite 3 par client - Coupon obligatoire

LISTERINE



Pate dentifrice, 4 tubes
Format : 300 ml
$1.89
Spécial valide du 2 au 9 février 83
Limite 3 par client - Coupon obligatoire

WIZARD



Désodorisant solide pour la maison
Format : 170 g
69¢
Spécial valide du 2 au 9 février 83
Limite 3 par client - Coupon obligatoire

2ND DÉBUT



CEF 1200
Lotion de beauté pour le visage
Format : 240 ml
$7.99
Spécial valide du 2 au 9 février 83
Limite 3 par client - Coupon obligatoire

AQUA-FRESH

Dentifrice, combat la carie et rafraîchit l'haleine
Format : 150 ml
$1.79
Spécial valide du 2 au 9 février 83
Limite 3 par client - Coupon obligatoire

ENFALAC



Prêt à servir
$2.84
946 ml
$30.99 cs

Concentré
$1.69
$32.49 cs

Spécial valide du 2 au 9 février 83
Limite 3 par client - Coupon obligatoire

25e ANNIVERSAIRE FÊTES D'ARGENT

CLINIQUE MÉDICALE FAMILIALE
2935, boul. Laframboise
Tél.: 774-7954

CENTRE-VILLE
1312, rue des Cascades
Tél.: 773-8447

AUX 4 COINS DE LA VILLE POUR VOUS SERVIR À PRIX D'AMIS

CENTRE D'ACHAT
Galerie Saint-Hyacinthe
1100, boul. Casavant

FACE À L'HÔPITAL
Ouvert tous les jours jusqu'à minuit
2665, Sainte-Anne
Tél.: 773-8449

25e ANNIVERSAIRE FÊTES D'ARGENT